



MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

.....

COMMISSION NATIONALE DES MARCHES

.....

**Rapport de mission de contrôle a posteriori des marchés
passés au titre des exercices budgétaires 2021 à 2023
auprès de 629 entités publiques dont :**

- **01 Institution**
- **10 Ministères**
- **56 Etablissements Publics**
- **501 Services Techniques Déconcentrés**
- **61 Collectivités Territoriales Décentralisées**

Février 2026

TABLE DES MATIERES

	Page
1. INTRODUCTION.....	4
2. APPROCHE METHODOLOGIQUE	5
2.1. Définition des entités et des contrats à contrôler	5
2.2. Analyse de conformité des procédures.....	5
2.2.1. Cas des mises en concurrence ouverte.....	5
2.2.2. Cas des Appels d’offres restreint.....	6
2.2.3. Cas des marchés de prestations intellectuelles	6
2.2.4. Cas des marchés de gré à gré	6
2.2.5. Cas des achats directs	7
2.2.6. Pour tout type de procédure	7
2.2.6.1. Pour la planification et la passation.....	7
2.2.6.2. Pour la gestion contractuelle.....	8
2.3. Descentes auprès des organismes publics	8
2.4. Analyse du système d’archivage.....	8
3. DONNEES GENERALES	9
3.1. Liste des entités contrôlées	9
3.2. Statistique sur les contrats contrôlés	21
3.2.1. Contrats contrôlés par nature.....	21
3.2.2. Contrats contrôlés par mode de passation.....	25
4. RESULTATS DU CONTROLE	28
4.1. Taux de conformité	28
4.2. Principales irrégularités.....	54
4.3. Causes de non-conformité	59
4.3.1. Déficit de professionnalisation et de compétences techniques	59
4.3.2. Contraintes organisationnelles et opérationnelles	60
4.3.3. Facteurs de gouvernance et pressions externes	60
5. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS ET SUGGESTIONS	60
5.1. Recommandations spécifiques et suggestions.....	60
5.2 Autres recommandations et suggestions	64
5.2.1. A l’attention des Autorités contractantes.....	64
5.2.2. A l’attention des Autorités supérieures et des organisations institutionnelles en charge des marchés publics.....	65
6. LIMITES DU CONTROLE A POSTERIORI.....	67
6.1. Facteurs endogènes	67
6.2. Facteurs exogènes	67
7. CONCLUSION	68

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Liste des entités contrôlées	9
Tableau 2 : Nombre de contrats contrôlés par nature.....	21
Tableau 3 : Nombre de contrats contrôlés par mode de passation.....	25
Tableau 4 : Nombre de dossiers conformes/non conformes.....	28
Tableau 5 : Nombre de dossiers conformes/non conformes au niveau central	30
Tableau 6 : Nombre de dossiers conformes/non conformes Région Analamanga	31
Tableau 7 : Nombre de dossiers conformes/non conformes Région Alaotra Mangoro	32
Tableau 8 : Nombre de dossiers conformes/non conformes Région Amoron'i Mania.....	32
Tableau 9 : Nombre de dossiers conformes/non conformes Région Analanjirofo	33
Tableau 10 : Nombre de dossiers conformes/non conformes Région Androy	34
Tableau 11 : Nombre de dossiers conformes/non conformes Région Anosy.....	34
Tableau 12 : Nombre de dossiers conformes/non conformes Région Atsinanana	35
Tableau 13 : Nombre de dossiers conformes/non conformes Région Betsiboka	37
Tableau 14 : Nombre de dossiers conformes/non conformes Région Bongolava	38
Tableau 15 : Nombre de dossiers conformes/non conformes Région Boeny.....	39
Tableau 16 : Nombre de dossiers conformes/non conformes Région Diana.....	41
Tableau 17 : Nombre de dossiers conformes/non conformes Région Ihorombe.....	42
Tableau 18 : Nombre de dossiers conformes/non conformes Région Itasy	43
Tableau 19 : Nombre de dossiers conformes/non conformes Région Haute Matsiatra	44
Tableau 20 : Nombre de dossiers conformes/non conformes Région Melaky	45
Tableau 21 : Nombre de dossiers conformes/non conformes Région Menabe	46
Tableau 22 : Nombre de dossiers conformes/non conformes Région Vatovavy Fitovinany	46
Tableau 23 : Nombre de dossiers conformes/non conformes Région Vatovavy	49
Tableau 24 : Nombre de dossiers conformes/non conformes Région Atsimo Atsinanana	49
Tableau 25 : Nombre de dossiers conformes/non conformes Région Atsimo Andrefana	50
Tableau 26 : Nombre de dossiers conformes/non conformes Région SAVA	51
Tableau 27 : Nombre de dossiers conformes/non conformes Région SOFIA.....	52
Tableau 28 : Nombre de dossiers conformes/non conformes Région VAKINANKARATRA	53
Tableau 29 : Principales irrégularités	54
Tableau 30 : Recommandations et suggestions	60

LISTE DES FIGURES

Figure 1 Proportion des contrats contrôlés par nature.....	24
Figure 2 Proportion des contrats contrôlés par mode de passation.....	28
Figure 3 Variation de la conformité des procédures de passation de marchés	29

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

AGPM	: Avis Général de Passation de Marchés
AMI	: Appel à Manifestation d'Intérêts
AOO	: Appel d'Offres Ouvert
AOR	: Appel d'Offres Restreint
ASAPC	: Avis Spécifiques d'Appel Public à la Concurrence
CAO	: Commission d'Appel d'Offres
CCAP	: Cahier des Clauses Administratives Particulières
CCI	: Chambre de Commerce et de l'Industrie
CNM	: Commission Nationale des Marchés
CTD	: Collectivités Techniques Décentralisées
DAO/ DC/DCP	: Dossier d'Appel d'Offres/Dossier de Consultation/Dossier de Consultation de Prix
DPAO	: Données Particulières de l'Appel d'Offres
DQE	: Détail Quantitatif et Estimatif
MEF	: Ministère de l'Economie et des Finances
MGG	: Marché de gré à gré
PPM	: Plan de Passation de Marchés
PRMP	: Personne Responsable des Marchés Publics
PV	: Procès-verbal/procès-verbaux
RJ	: Rapport Justificatif
SIGMP	: Système Informatisé de Gestion des Marchés Publics
STD	: Services Techniques Déconcentrés

1. INTRODUCTION

Conformément aux dispositions de l'article 16 de la loi n°2016-055 du 25 janvier 2017 portant Code des Marchés Publics, la Commission Nationale des Marchés (CNM) constitue la principale structure institutionnelle chargée des fonctions de contrôle des marchés passés par tout organisme public soumis au code. A ce titre, elle est chargée de procéder à l'examen a priori et a posteriori, suivant les seuils de contrôle fixés par voie réglementaire, de la conformité des procédures de passation et des propositions liées à l'exécution des marchés publics, et de procéder au contrôle des plans de passation (PPM), avis généraux (AGPM) et calendriers de passation de marchés. A travers, tout particulièrement, le contrôle a posteriori, la CNM procède à une mission de vérification ex post de la conformité de la passation des marchés avec les règles et procédures en vigueur. Il permet d'examiner les dossiers, n'ayant pas été soumis à son contrôle a priori et ou prescrits formellement par les Autorités supérieures, d'établir les irrégularités et ou anomalies et de statuer sur la conformité ou non des procédures de passation des marchés. Il permet également d'analyser la qualité et la fiabilité du système de classement et d'archivage des documents et d'émettre les recommandations et suggestions afin de favoriser la mise en concurrence, d'améliorer la performance des organes de la commande publique et de promouvoir la bonne gouvernance des marchés publics.

Compte tenu de leur poids économique, les marchés publics constituent un puissant levier aux mains des pouvoirs publics pour contribuer de manière significative au développement durable et un levier stratégique pour une amélioration de la performance du système national de passation des marchés. En effet, les achats publics représentent un enjeu majeur et disposent d'une importance stratégique pour soutenir la croissance à travers des projets d'investissements. S'ils sont gérés de manière correcte et optimale, ils peuvent produire des impacts socio-économiques et environnementaux importants et garantir une utilisation transparente et rationnelle des fonds publics. A Madagascar, le système de passation des marchés publics a présenté depuis des années d'importants faiblesses et dysfonctionnements liés principalement à la conduite des procédures, aux modalités d'attribution des marchés et à la gestion contractuelle. Les dernières missions de contrôle a posteriori réalisées au niveau national par la CNM de 2013 à 2023 ont révélé que successivement 76%, 53.3%, 73.2% et 64.7% des procédures de passation de marchés au niveau national n'ont pas été conformes à la réglementation. Il s'avère que malgré l'instauration de réforme majeure en 2016 en vue de la renaissance du système national de passation des marchés, les pratiques peinent à enclencher une dynamique de rationalisation du fonctionnement de l'ensemble du système et à créer un environnement propice à l'atteinte de la performance et de l'efficacité recherchées.

Le présent document rapporte les résultats des missions de contrôles a posteriori des marchés passés au titre des exercices budgétaires 2021 à 2023 durant lesquels 629 entités publiques ont fait l'objet de contrôle. La mission a révélé des fragilités procédurales majeures touchant plus de la moitié des dossiers au niveau national (53 %), avec une acuité particulière à l'échelle centrale où le taux de non-conformité atteint 73 %.

2. APPROCHE METHODOLOGIQUE

La mission a été répartie en cinq (5) étapes :

- La 1^{ère} étape consiste à définir la liste des entités et des contrats à contrôler.
- La 2^{ème} étape, à effectuer les descentes pour la collecte des données auprès des entités publiques à contrôler.
- La 3^{ème} étape, à analyser la conformité des procédures de passation.
- La 4^{ème} étape, à restituer les résultats du contrôle auprès de chaque entité contrôlée, l'informant des irrégularités constatées et des procédures applicables, et
- La dernière étape, à élaborer les rapports de contrôle.

2.1. Définition des entités et des contrats à contrôler

La passation de marchés de 629 entités publiques a fait l'objet d'analyse de conformité avec les règles et procédures en vigueur. Le contrôle a porté sur un échantillon aléatoire de marchés n'ayant pas fait l'objet de contrôle a priori, tout type et tout mode de passation confondus. Sur la base du Système de Gestion des Marchés Publics (SIGMP), le choix des contrats est justifié par la représentativité par nature et par mode de passation, l'approche par enjeux notamment à travers l'appréciation du montant des marchés et des modes dérogatoires, mais également des contrats cadres et caisses d'avances, ce qui donne un échantillon de 4664 contrats.

2.2. Analyse de conformité des procédures

Les modalités d'appréciation de la conformité des procédures de passation ont été basées sur des critères qui découlent des principes généraux régissant la passation des marchés publics conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi n°2016-055 du 25 janvier 2017 portant code des marchés publics notamment la liberté d'accès à la commande publique, l'égalité de traitement des candidats et la transparence des procédures. Chaque procédure de passation de marché est jugée par rapport au respect de ces principes. Pour ce faire, les anomalies et irrégularités ont été catégorisées selon qu'elles aient ou non un impact substantiel sur la procédure. Une liste non-exhaustive d'irrégularités a été établie suivant les types de contrats contrôlés. Appréciée par marché, la survenance d'une irrégularité substantielle ou d'importantes irrégularités vénielles rend non conforme la procédure.

2.2.1. Cas des mises en concurrence ouverte

Sont considérés comme irrégularité les cas suivants :

- L'inexistence d'avis spécifique d'appel public à la concurrence dans les formes et conditions requises,
- Le retard, l'omission ou la négligence de l'obligation de publicité des avis spécifiques,

- L'inexistence du Procès-verbal d'ouverture de plis, du rapport d'évaluation, du Procès-verbal de validation, ou l'existence de documents d'évaluation non valides (absence de date ou de signature ou non-respect du principe de pluralité d'évaluateurs),
- La négligence des obligations d'information relative au résultat de la mise en concurrence (affichage et lettre d'information).

2.2.2. Cas des Appels d'offres restreint

Sont considérés comme irrégularité les cas suivants :

- L'absence d'une lettre d'invitation adressée aux candidats inscrits dans la liste restreinte,
- L'absence de la preuve de la réception de la lettre d'invitation par les candidats inscrits dans la liste restreinte,
- L'inexistence du Procès-verbal d'ouverture de plis, du rapport d'évaluation, du Procès-verbal de validation, ou l'existence de documents d'évaluation non valides (absence de date ou de signature ou non-respect du principe de pluralité d'évaluateurs),
- La négligence des obligations d'information relative au résultat de la mise en concurrence (affichage et lettre d'information).

2.2.3. Cas des marchés de prestations intellectuelles

Sont considérés comme irrégularité les cas suivants :

- L'absence de la procédure d'appel à manifestations d'intérêts,
- L'absence de la décision autorisant la liste restreinte,
- L'inexistence du PV d'ouverture de plis, du rapport d'évaluation, du PV de validation ou existence de documents d'évaluation non valides (absence de date ou de signature ou non respect du principe de pluralité d'évaluateurs),
- La négligence des obligations d'information relative au résultat de la mise en concurrence (affichage et lettre d'information).

2.2.4. Cas des marchés de gré à gré

Sont considérés comme irrégularité les cas suivants :

- L'absence du PPM éventuellement mis à jour,
- L'absence d'une copie du Rapport Justificatif (RJ) signé par la PRMP appuyé par des documents justifiant le recours au marché de gré à gré,
- L'inexistence des documents justifiant le choix du prestataire et du montant du marché, assortis d'une validation par la Commission d'Appel d'Offres (CAO) : soit Devis ou Factures pro forma signés émanant d'au moins trois (3) prestataires à la suite d'une Consultation (joindre les copies des lettres de consultation appuyées des Spécifications Techniques pour le cas d'un marché de fournitures) ; soit sous-détails des prix dûment signés ; soit sur la base d'un marché antérieur passé

avec le même prestataire sur Appel d'Offres ou d'autres références dûment justifiées, soit toute preuve d'un traitement ou faveur particulier reçu auprès d'un fournisseur/entrepreneur/ prestataire,

2.2.5. Cas des achats directs

Sont considérés comme irrégularité les cas suivants :

- L'absence d'une copie d'un acte d'engagement valide (daté et signé par les autorités habilitées),
- L'acceptation d'une offre irrecevable ou inacceptable au sens de l'article 1er du Code des Marchés Publics.

2.2.6. Pour tout type de procédure

Sont considérés comme irrégularité les cas suivants :

2.2.6.1. Pour la planification et la passation

- La passation de marchés hors PPM,
- L'incohérence entre les prestations et l'objet dans le PPM,
- L'absence de la preuve de transmission des PPM, Avis Général de Passation de Marchés (AGPM) et avis spécifiques aux organes concernés,
- Le retard, l'omission ou la négligence de l'obligation de publicité des avis généraux,
- La non-conformité des documents de mise en concurrence avec les modèles-types,
- Les incohérences d'informations, de dates et les éléments prêtant à confusion dans les documents de mise en concurrence,
- L'absence des informations essentielles dans les documents de mise en concurrence comme les spécifications techniques minimales requises permettant de comparer les offres, le délai de validité de l'offre, etc.
- Le non-respect du caractère neutre et optimal des spécifications techniques, la non-cohérence des spécifications techniques avec les normes existantes, la particularité de l'ouvrage, ou le Détail Quantitatif et Estimatif (DQE),
- Le report de la date d'ouverture de plis ou la modification des clauses du DAO sans respect des conditions requises,
- Le non-respect du délai de remise des offres/propositions ou de la date et heure d'ouverture des plis,
- Le quorum non-atteint lors de l'évaluation,
- Le non-respect de l'étape de l'évaluation, des critères d'évaluation, de conformité ou de qualification prévus dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO), Dossier de Consultation (DC) ou Dossier de Consultation de Prix (DCP) lors de l'évaluation,

- L'incohérence entre les éléments substantiels du contrat avec le DAO et l'offre de l'attributaire,
- L'attribution irrégulière de contrat, l'attribution de contrat hors budget,
- Le non-respect du délai de recours,
- L'arrêt anticipé de procédure sans respect des formes et conditions requises,
- La non-conformité du contrat avec le modèle-type,
- L'absence d'un contrat valide (daté et signé par les autorités habilitées).

2.2.6.2. Pour la gestion contractuelle

- Le non-respect et l'incohérence des notifications et ordre de service de commencer,
- La non-conformité des actes ou décisions dans le cadre de l'exécution,
- Le non-respect des procédures de mise en œuvre des avenants : absence de l'accord des deux parties, la non-validation des nouveaux prix par la CAO, avenant après réception des prestations, etc.
- Le non-respect du délai de livraison, délai d'exécution,
- Le non-respect du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) : application de pénalité de retard, inexistence de garantie de bonne exécution, etc.
- La réception provisoire avant achèvement des prestations,
- L'incohérence entre le PV de réception et le contrat,
- L'absence de document attestant l'effectivité des prestations requises par le contrat.

2.3. Descentes auprès des organismes publics

La mission de contrôle a été effectuée par les contrôleurs des Commissions Centrale et Régionales des marchés. Les supports utilisés ont été principalement les documents de marchés passés au titre des exercices budgétaires 2018 à 2020 ainsi que les fiches de contrôles qui ont guidé la collecte, le traitement et l'analyse des données. Les principaux points de contrôle sont constitués par les étapes-clés de la passation de marchés notamment : la planification, l'élaboration des documents de mise en concurrence, la mise en concurrence, l'ouverture des plis, l'évaluation et l'attribution, et la gestion contractuelle. L'organisation et le fonctionnement de chaque autorité ont été parallèlement passés en revue à travers l'appréciation des organes de l'achat public ainsi que du système d'archivage.

2.4. Analyse du système d'archivage

Le système d'archivage a fait l'objet d'appréciation générale par entité et de recommandations appropriées. En cas de non-production des pièces essentielles par marché jusqu'au dernier jour de descente de l'équipe de contrôle a posteriori, l'entité contrôlée a été tenue de produire un PV de carence motivée, lequel a été soumis à l'appréciation des contrôleurs.

3. DONNEES GENERALES

3.1. Liste des entités contrôlées

629 entités publiques dont 01 Institution, 10 Ministères, 56 Etablissements Publics, 501 Services Techniques Déconcentrés et 61 Collectivités Territoriales Décentralisées ont fait l'objet de contrôle a posteriori notamment pour les marchés passés au titre des exercices budgétaires 2021 à 2023 au niveau central et dans les 23 Régions de Madagascar (*Tableau 1*).

Tableau 1 : Liste des entités contrôlées

CENTRAL		
INSTITUTION	MINISTERES	ÉTABLISSEMENTS PUBLICS
ASSEMBLEE NATIONALE	MINISTERE DES AFFAIRES ÉTRANGERES MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION MINISTERE DE LA JUSTICE (ADMINISTRATION JUDICIAIRE) MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS MINISTERS DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS SECRETARIAT D'ETAT EN CHARGE DES NOUVELLESVILLES ET DE L'HABITAT	AVIATION CIVILE DE MADAGASCAR AEROPORTS DE MADAGASCAR AGENCE MALGACHE DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE AUTORITE POUR LA PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS DE LA PLAINE D'ANTANANARIVO AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION BUREAU DU CADASTRE MINIER DE MADAGASCAR CENTRE HOSPITALIER DE SOAVINANDRIANA CAISSE D'ÉPARGNE DE MADAGASCAR CENTRE DE FUSION D'INFORMATIONS MARITIMES CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE MERE ENFANT TSARALALANA CENTRE NATIONALE DE TELE ENSEIGNEMENT DE MADAGASCAR DIRECTION GENERALE DE LA SECURITE ROUTIERE FONDS NATIONAL FONCIER FONDS ROUTIER INSTITUT MALGACHE DES TECHNIQUES DE PLANIFICATION INSTITUT NATIONAL DE FORMATION ADMINISTRATIVE INSTITUT SUPERIEUR DE TECHNOLOGIE D'ANTANANARIVO INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
ANALAMANGA		
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS	SERVICES TECHNIQUES DÉCONCENTRÉS	COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES
OFFICE REGIONAL DU TOURISME ECOLE NORMALE SUPERIEURE ANTANANARIVO INSTITUT SUPERIEUR DE TECHNOLOGIE INSTITUT NATIONAL DE PROMOTION FORMATION FACULTE D'ECONOMIE, DE GESTION ET DE SOCIOLOGIE	DISTRICT ANDRAMASINA DISTRICT DE MANJAKANDRIANA DISTRICT ANTANANARIVO ATSIMONDRANO DISTRICT ANKAZOBE DISTRICT ANJOZOROBE DISTRICT ANTANANARIVO AVARADRANO TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE ANKAZOBE DIRECTION REGIONALE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE DIRECTION REGIONALE DE LA SECURITE PUBLIQUE	COMMUNE URBAINE ANJOZOROBE COMMUNE URBAINE MANJAKANDRIANA COMMUNE RURALE ANKARABATO COMMUNE RURALE AMBOHIJANAKA COMMUNE RURALE ANDRAMASINA COMMUNE RURALE ANJOZOROBE

REGION ALAOTRA MANGORO		
	PREFECTURE D'AMBATONDRAZAKA DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE DIRECTION REGIONALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE DIRECTION REGIONALE DE L'EDUCATION NATIONALE DIRECTION REGIONALE DE L'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION DIRECTION REGIONALE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DIRECTION REGIONALE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE BLEUE DIRECTION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE	COMMUNE URBAINE D'AMBATONDRAZAKA
REGION AMORON'IMANIA		
CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE INSTITUT SUPERIEUR DE TECHNOLOGIE AMBOSITRA	DIRECTION REGIONAL DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE DIRECTION REGIONALE DE L'EDUCATION NATIONALE ECOLE DE LA GENDARMERIE NATIONALE AMBOSITRA DIRECTION REGIONALE DE LA SECURITE PUBLIQUE DIRECTION REGIONALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DIRECTION REGIONALE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE BLEUE DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE PREFECTURE D'AMBOSITRA DIRECTION REGIONALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE DIRECTION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE DIRECTION REGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS COMMISSION ELECTORALE REGIONALE SERVICES DECONCENTRES DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES DIRECTION REGIONALE DE LA POPULATION ET DE LA SOLIDARITE DIRECTION REGIONALE DE LA COMMERCE ET DE L'INDUSTRIALISATION DIRECTION REGIONALE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUE DISTRICT AMBATOFINANDRAHANA	COMMUNE URABINE AMBOSITRA REGION AMORON' I MANIA
REGION ANALANJIROFO		
	DIRECTION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DIRECTION REGIONALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS DELEGATION MILITAIRE REGIONALE DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE DIRECTION REGIONALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE	REGION ANALANJIROFO COMMUNE URBAINE DE FENDARIVO ATSIANANANA

	DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE DIRECTION REGIONALE DE L'EDUCATION NATIONALE DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE GROUPEMENT DE LA GENDARMERIE NATIONALE SERVICES RATTACHES AU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION : DISTRICT DE VAVATENINA, DISTRICT DE MANANARA NORD, DISTRICT DE MARDANTSETRA MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION : DISTRICT DE FENDARIVO ATSINANANA DIRECTION REGIONALE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE BLEUE DIRECTION REGIONALE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE FENDARIVO ATSINANANA DIRECTION REGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS	
REGION ANDROY		
	DIRECTION REGIONALE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DIRECTION REGIONALE DE L'EDUCATION NATIONALE DIRECTION REGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS	
REGION ANOSY		
CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DE TAOLAGNARD	PREFECTURE DE TAOLAGNARD DIRECTION REGIONALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE SERVICES DECONCENTRES DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES DIRECTION REGIONALE DE L'EDUCATION NATIONALE DEUXIEME REGIMENT DE LA REGION MILITAIRE N°5 DE TAOLAGNARD DIRECTION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE ANOSY (FORMAPROD FORT-DAUPHIN) DIRECTION REGIONALE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE BLEUE GROUPEMENT DE LA GENDARMERIE NATIONALE DIRECTION REGIONALES DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE DIRECTION REGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DIRECTION REGIONALE DES MINES ET RESSOURCES STRATEGIQUES DIRECTION REGIONALE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES	COMMUNE URBAINE DE FORT-DAUPHIN

REGION ATSIMO ATSIANANA		
	DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE DIRECTION REGIONALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE DIRECTION REGIONALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DIRECTION REGIONALE DE L'ADMINISTRATION MINIERE DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DIRECTION REGIONALE DE FONCTION PUBLIQUE DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DIRECTION REGIONALE DE L'EDUCATION NATIONALE DIRECTION REGIONALE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE BLEUE DIRECTION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DIRECTION REGIONALE DE LA SECURITE PUBLIQUE DIRECTION REGIONALE DE LA POPULATION DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT DIRECTION REGIONALE DES TRAVAUX PUBLIQUES DIRECTION REGIONALE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE GROUPEMENT DE LA GENDARMERIE NATIONALE PREFECTURE DE FARAFANGANA TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE FARAFANGANA SERVICES DECONCENTRES DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES	GOUVERNORAT DE LA REGION ATSIMO ATSIANANA COMMUNE URBAINE FARAFANGANA COMMUNE URBAINE VANGAINDRANO COMMUNE URBAINE MAHABO COMMUNE URBAINE VOHIMALAZA
REGION ATSIANANA		
ECOLE NATIONALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE ANTETZAMBARD TOAMASINA CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE ANALAKINININA CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE MORAFENO CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE TOAMASINA PAOSITRA MALAGASY	DIRECTION REGIONALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS DIRECTION REGIONALE DE LA SECURITE PUBLIQUE DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE DIRECTION REGIONALE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME CIRCONSCRIPTION DE LA GENDARMERIE NATIONALE TOAMASINA DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DIRECTION REGIONALE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES PREFECTURE DE TOAMASINA COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANT TOAMASINA DIRECTION REGIONALE DU TOURISME DIRECTION REGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS DE TOAMASINA DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET D'ELEVAGE DIRECTION REGIONALE L'EDUCATION NATIONALE DIRECTION REGIONALE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE BLEUE	RANDOMAFANA EST VATOMANDRY BRICKAVILLE ANTETZAMBARD COMMUNE RURALE AMBODITANDROROH COMMUNE SUBURBAINE REGION ATSIANANA COMMUNE RURALE DE FANANDRANA REGION ATSIANANA

	PREFECTURE DE TOAMASINA DIRECTION REGIONALE DE L'ARTISANAT ET DU METIER GROUPEMENT REGIONALE DES ETABLISSEMENTS DE FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE DIRECTION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE BUREAU REGIONAL DU COMMISSARIAT DES ARMEES DIRECTION REGIONALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE DIRECTION REGIONALE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE CIRCONSCRIPTION REGIONALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE BUREAU REGIONAL DU COMMISSARIAT DES ARMEES	
REGION BETSIBOKA		
	DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNEL BONY BETSIBOKA DIRECTION REGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE GROUPEMENT DE LA GENDARMERIE NATIONALE PREFECTURE DE MAEVATANANA, DISTRICT DE MAEVATANANA, DISTRICT DE TSARATANANA, DISTRICT DE KANDREHO DIRECTION REGIONALE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DIRECTION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DIRECTION REGIONALE DE LA SECURITE PUBLIQUE SERVICES RATTACHES AU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES DIRECTION REGIONALE DE L'EDUCATION NATIONALE DIRECTION REGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS DIRECTION REGIONALE DU TOURISME DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DIRECTION REGIONALE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE, ET DES LOIS SOCIALES DIRECTION REGIONALE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE BLEUE BETSIBOKA DIRECTION REGIONALE DE L'EDUCATION NATIONALE DIRECTION REGIONALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE GROUPEMENT DE LA GENDARMERIE NATIONALE PREFECTURE DE MAEVATANANA, DISTRICT DE MAEVATANANA, DISTRICT DE TSARATANANA, DISTRICT DE KANDREHO DIRECTION REGIONALE DE LA POPULATION DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME DIRECTION REGIONALE DE L'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION	COMMUNE URBAINE DE MAEVATANANA I COMMUNE RURALE DE MAEVATANANA II REGION BETSIBOKA

	DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DIRECTION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DIRECTION REGIONALE DE LA SECURITE PUBLIQUE DIRECTION REGIONALE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE, ET DES LOIS SOCIALES DIRECTION REGIONALE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE BLEUE TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE MAEVATANANA DIRECTION REGIONALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS DIRECTION REGIONALE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES	
REGION BONGOLAVA		
	PREFECTURE CREDIT D'INVESTISSEMENT DESTINE A L'APPUI AU DEVELOPPEMENT TSIRDANDIMANDY CREDIT D'INVESTISSEMENT DESTINE A L'APPUI AU DEVELOPPEMENT FENDARIVOBE SERVICES RATTACHES AU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES DIRECTION REGIONALE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME DIRECTION REGIONALE DE LA SECURITE PUBLIQUE TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DIRECTION REGIONALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE GROUPEMENT DE LA GENDARMERIE NATIONALE DIRECTION REGIONALE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DES LOIS SOCIALES DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DIRECTION INTERREGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE DIRECTION REGIONALE DE L'EDUCATION NATIONALE DIRECTION REGIONALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS DIRECTION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE DIRECTION REGIONALE DE L'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION DIRECTION REGIONALE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE BLEUE BUREAU D'ADMINISTRATION MINIERE BONGOLAVA DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE 2EME BATAILLON INTER-ARME COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANT	REGION BONGOLAVA COMMUNE URBAINE DE TSIRDANDIMANDY
REGION BOENY		
ECOLE NATIONALE D'ENSEIGNEMENT MARITIME CHAMBRE DE COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET L'ARTISANAT	COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANT CIRCONSCRIPTION DE LA GENDARMERIE NATIONALE DE MAHAJANGA	COMMUNE URBAINE MAHAJANGA REGION BOENY COMMUNE RURALE ANJIAJIA COMMUNE RURALE MAHAJANGA USINE

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE PZAGA CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE MAHAVOKY ATSIMO CENTRE DE DEVELOPPEMENT AQUACULTURE CENTRE DE DISTRIBUTION DES PRODUITS HALIEUTIQUES DE MAHAJANGA ECOLE DE FORMATION DES TECHNICIENS AGRICOLES D'AMBOROVY	COUR D'APPEL DIRECTION INTER-REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE DE BOENY ET DE BETSIBOKA DIRECTION INTERREGIONALE DU PAOSITRA MALAGASY DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE DIRECTION REGIONALE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE BLEUE DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DIRECTION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DIRECTION REGIONALE DE LA SECURITE PUBLIQUE DIRECTION INTER-REGIONALE MINES ET RESSOURCES STRATEGIQUES DIRECTION INTER-REGIONALE TRANSPORT TOURISME ET METEOROLOGIE DIRECTION REGIONALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION TECHNIQUE PROFESSIONNELLE DIRECTION REGIONALE DE L'EDUCATION NATIONALE DIRECTION REGIONALE DE L'INDUSTRIE, COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION DIRECTION REGIONALE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DU PLANNING FAMILIAL DIRECTION REGIONALE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES SERVICES RATTACHES AU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES SERVICE DECONCENTRE DU MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS SERVICE DECONCENTRE DU MINISTERE DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUE, DE LA TRANSFORMATION DIGITALE, DES POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS PREFECTURE SERVICE REGIONAL DE L'INTENDANCE N°4 TRIBUNAL FINANCIER TRIBUNAL ADMINISTRATIF TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE	COMMUNE URBAINE AMBATOBENY COMMUNE URBAINE MAROVADY COMMUNE RURALE AMBALAKIDA
REGION DIANA		
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE TANAMBATO I	PAOSITRA MALAGASY MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES REGION DIRECTION REGIONALE DE LA POPULATION DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME DIRECTION REGIONALE DES POSTES ET TELECOMMUNICATION DIRECTION REGIONALE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES NOSY BE DIRECTION REGIONALE DE LA FONCTION PUBLIQUE DIRECTION CENTRALE DU COMMISSARIAT DES ARMEES (DEFENSE NATIONALE)	REGION DIANA COMMUNE URBAINE DE DIEGO SUAREZ

	DIRECTION REGIONALE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE BLEUE DIANA DIRECTION REGIONALE DE L'EDUCATION NATIONALE DIRECTION REGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS DIRECTION REGIONALE DE LA SECURITE PUBLIQUE COMMISSION ELECTORALE DE DISTRICT ANT SIRANANA DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DIANA PREFECTURE ANT SIRANANA REGION DIANA TRIBUNAL ADMINISTRATIF ANT SIRANANA DIRECTION REGIONALE DES MINES DIANA TRIBUNAL FINANCIER ANT SIRANANA DIRECTION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DIANA	
REGION IHOROMBE		
CHAMBRE DU COMMERCE ET D'INDUSTRIE COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANT	TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE IHOSY DIRECTION REGIONALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE PREFECTURE, DISTRICTS D'IVOHIBE ET IAKORA DISTRICT D'IHOSY DIRECTION REGIONALE DE LA SECURITE PUBLIQUE DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE DIRECTION REGIONALE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES DIRECTION REGIONALE DE L'EDUCATION NATIONALE DIRECTION REGIONALE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE, ET DE L'ARTISANAT DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE DIRECTION REGIONALE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DIRECTION REGIONALE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE GROUPEMENT DE LA GENDARMERIE DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE DIRECTION REGIONALE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE BLEUE DIRECTION REGIONALE DE L'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION DIRECTION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DIRECTION REGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS DIRECTION REGIONALE DE L'ARTISANAT ET DES METIERS DIRECTION REGIONALE DE SANTE PUBLIQUE DIRECTION INTER-REGIONALE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE HAUTE MATSIATRA ET SERVICES RATTACHES AU MINISTERE DE L'INTERIEUR	COMMUNE URBAINE D'IHOSY REGION IHOROMBE

	SERVICES RATTACHES AU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES DIRECTION REGIONALE DE L'AMENAGEMENT TERRITOIRES, ET DES SERVICES FONCIERS	
REGION ITASY		
CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE	DIRECTION REGIONALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE DIRECTION REGIONALE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE DIRECTION REGIONALE DE L'EDUCATION NATIONALE DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE DIRECTION REGIONALE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT DIRECTION REGIONALE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DES FEMMES DIRECTION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DIRECTION REGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS GROUPEMENT DE LA GENDARMERIE NATIONALE TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE D'ARIVONIMAMO DIRECTION REGIONALE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES ITASY PREFECTURE DE MIARINARIVO DIRECTION REGIONALE DU TOURISME DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS SERVICES RATTACHES AU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES DIRECTION REGIONALE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE COMMISSION ELECTORALE REGIONALE DIRECTION REGIONALE DE LA SECURITE PUBLIQUE DISTRICT D'ARIVONIMAMO TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE MIARINARIVO DISTRICT DE SOAVINANDRINA DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DELEGATION MILITAIRE REGIONALE DIRECTION REGIONALE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE DIRECTION REGIONALE DE L'ARTISANAT ET DES METIERS DIRECTION REGIONALE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE BLEUE DIRECTION REGIONALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS	REGION ITASY COMMUNE URBAINE ARIVONIMAMO COMMUNE URBAINE MIARINARIVO COMMUNE URBAINE SOAVINANDRIANA
REGION HAUTE MATSIATRA		
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE TAMBOHOBE ECOLE DE FORMATION DE TECHNICIEN AGRICOLE	DIRECTION REGIONALE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES SERVICES REGIONAUX RATTACHES DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES DIRECTION REGIONALE DE L'INDUSTRIALISATION DU COMMERCE DE LA CONSOMMATION	COMMUNE URBAINE FIANARANTSOA COMMUNE URBAINE AMBOHIMAHASOA COMMUNE URBAINE AMBALAVAO

	DIRECTION INTER-REGIONALE DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUE, DE LA TRANSFORMATION DIGITALE, DES POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS DIRECTION REGIONALE DE LA SECURITE PUBLIQUE DIRECTION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DIRECTION REGIONALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE DIRECTION REGIONALE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE BLEU DIRECTION REGIONALE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES GROUPEMENT DE LA GENDARMERIE DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	
REGION MELAKY		
CENTRE D'APPUI EN FORMATION PROFESSIONNELLE ET AGRICOLE	DIRECTION REGIONALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE DIRECTION REGIONALE DE LA COMMUNICATION DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DIRECTION REGIONALE DE LA FONCTION PUBLIQUE DIRECTION REGIONALE DE LA POPULATION DIRECTION REGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS DIRECTION REGIONALE DE L'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE ET SPORT DIRECTION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DIRECTION REGIONALE DE LA SECURITE PUBLIQUE TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE MAINTIRAND GROUPEMENT DE LA GENDARMERIE NATIONALE BATAILLON ET INFANTRIE MAINTIRAND DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE DIRECTION REGIONALE DE L'ARTISANAT ET DES METIERS DIRECTION REGIONALE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE BLEU DIRECTION REGIONALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DIRECTION REGIONALE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE	COMMUNE URBAINE DE MAINTIRAND
REGION MENABE		
	DISTRICT DE MIANDRIVAZO DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DIRECTION REGIONALE DE LA SECURITE PUBLIQUE DIRECTION REGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS PREFECTURE MORONDAVA DIRECTION REGIONALE DU TOURISME BRIGADE DE L'INFANTRIE OUEST DIRECTION REGIONALE DE L'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION MENABE GENDARMERIE NATIONALE	REGION MENABE

REGION SOFIA		
CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE PAOSITRA MALAGASY	DIRECTION REGIONALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE DIRECTION REGIONALE DES TRANSPORTS ET DE LA MEEDROLOGIE DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DES EAUX ET FORETS DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE GROUPEMENT DE LA GENDARMERIE NATIONALE DIRECTION REGIONALE DE LA SECURITE PUBLIQUE DIRECTION REGIONALE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TLS SERVICE RATTACHES DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES DIRECTION REGIONALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANT DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE PREFECTURE D'ANTSOHIHY DIRECTION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DIRECTION REGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS DIRECTION REGIONALE DE L'EDUCATION NATIONALE DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DES EAUX ET FORETS GROUPEMENT DE LA GENDARMERIE NATIONALE DIRECTION REGIONALE DE L'ARTISANAT ET DES METIERS DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DIRECTION REGIONALE DE LA POPULATION ET DES AFFAIRES SOCIALES DIRECTION REGIONALE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE BLEUE DIRECTION REGIONALE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION DIRECTION REGIONALE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE BATAILLON INFANTERIE TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE ANTOSHIHY	COMMUNE URBAINE ANTOSHIHY
REGION SAVA		
CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE PAOSITRA MALAGASY	DIRECTION REGIONALE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DES EAUX ET FORETS DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE GROUPEMENT DE LA GENDARMERIE NATIONALE DIRECTION REGIONALE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES SERVICES RATTACHES DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES DIRECTION REGIONALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE PREFECTURE D'ANTOSHIHY	COMMUNE URBAINE ANTOSHIHY

	DIRECTION REGIONALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE DIRECTION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DIRECTION REGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS DIRECTION REGIONALE DE L'EDUCATION NATIONALE DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DES EAUX ET FORETS GROUPEMENT DE LA GENDARMERIE NATIONALE DIRECTION REGIONALE DE L'ARTISANAT ET DES METIERS DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DIRECTION REGIONALE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES DIRECTION REGIONALE DE LA POPULATION ET DES AFFAIRES SOCIALES DIRECTION REGIONALE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE BLEUE COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANT TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE ANTSDIHY DIRECTION REGIONALE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION DIRECTION REGIONALE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE BATAILLON INFANTERIE	
REGION VATOVAVY		
	DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DIRECTION REGIONALE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE BLEUE DIRECTION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DIRECTION REGIONALE DE L'EDUCATION NATIONALE DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DIRECTION REGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS PREFECTURE DE MANANJARY	COMMUNE URBAINE DE MANANJARY REGION VATOVAVY
REGION VAKINANKARATRA		
FIOMPIANA SY FAMBOLENA MALAGASY NORVEZIAN CENTRE DE FABRICATION, DE FORMATION ET D'APPLICATION DU MACHINISME ET DE LA MECANISATION AGRICOLE CENTRE D'APPUI ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE	DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DIRECTION REGIONALE DE L'EDUCATION NATIONALE DIRECTION REGIONALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE PREFECTURE D'ANTSIRABE DISTRICT DE BETAFO DISTRICT MANDOTO DISTRICT AMBATOLAMPY DISTRICT FARATSIHO DISTRICT ANTANIFOTSY DISTRICT ANTSIRABE II DIRECTION REGIONALE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE GROUPEMENT DE LA GENDARMERIE NATIONALE	REGION VAKINANKARATRA COMMUNE URBAINE ANTSIRABE COMMUNE URBAINE BETAFO

	DIRECTION RÉGIONALE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATÉGIQUES DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DIRECTION RÉGIONALE DE L'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION DIRECTION RÉGIONALE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DIRECTION RÉGIONALE DES TRANSPORTS ET DE LA MÉTÉOROLOGIE DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DIRECTION RÉGIONALE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES VAKINANKARATRA. ACADEMIE MILITAIRE DIRECTION REGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE ANTSIRABE SERVICES RATTACHES DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANT DIRECTION REGIONALE DE LA SECURITE PUBLIQUE TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE AMBATOLAMPY PADSITRA MALAGASY DIRECTION RÉGIONALE DE LA PÊCHE ET DE L'ÉCONOMIE BLEUE DIRECTION INTERRÉGIONALE DU TOURISME VAKINAKARATRA/AMORON'I MANIA	
--	---	--

3.2. Statistique sur les contrats contrôlés

Les données générales sont présentées par Région et établies par nature et par mode de passation. Les contrôleurs ont examiné un échantillon de 4664 contrats (Tableaux 2 et 3).

3.2.1. Contrats contrôlés par nature

Parmi les contrats contrôlés, 3610 sont des marchés de fournitures, 557 des marchés de services, 442 des marchés de travaux et 55 des marchés de prestations intellectuelles (Tableau 2).

Tableau 2 : Nombre de contrats contrôlés par nature

Années	Nombre de marchés de Fournitures	Nombre de marchés de Services	Nombre de marchés de Travaux	Nombre de marchés de Prestations intellectuelles	Nombre total des marchés contrôlés
CENTRAL					
2021	183	80	62	11	336
2022	169	88	48	15	320
2023	166	92	34	13	305
Total	518	260	144	39	961
ANALAMANGA					
2021	32	2	3	0	37
2022	13	6	2	0	21
2023	24	6	4	0	34
Total	69	14	9	0	92

ALADTRA MANGORO					
2021	26	2	1	0	29
2022	24	2	2	0	28
2023	58	5	6	0	69
Total	108	9	9	0	126
AMORON'I MANIA					
2021	38	2	5	0	45
2022	43	3	2	0	48
2023	31	3	4	0	38
Total	112	8	11	0	131
ANALANJIROFO					
2021	30	1	15	0	46
2022	25	1	0	0	26
2023	66	0	7	0	73
Total	121	2	22	0	145
ANDROY					
2021	0	0	0	0	0
2022	0	0	0	0	0
2023	17	0	0	0	17
Total	17	0	0	0	17
ANDSY					
2021	19	1	0	0	20
2022	23	0	4	0	27
2023	20	0	0	0	20
Total	62	1	4	0	67
ATSIMO ANDREFANA					
2021	28	5	9	1	43
2022	20	6	6	1	33
2023	16	2	1	0	19
Total	64	13	16	2	95
ATSIMO ATSINANANA					
2021	35	1	6	4	46
2022	14	1	0	0	15
2023	28	5	0	0	33
Total	77	7	6	4	94
ATSINANANA					
2021	42	0	4	1	47
2022	41	2	12	0	55
2023	44	2	6	0	52
Total	127	4	22	1	154
BETSIBOKA					
2021	48	6	6	0	60
2022	56	7	8	0	71
2023	60	8	9	0	77
Total	164	21	23	0	208

BOENY					
2021	273	38	21	4	336
2022	278	38	10	2	328
2023	112	26	12	1	151
Total	663	102	43	7	815
BONGOLAVA					
2021	79	2	4	0	85
2022	70	3	8	0	81
2023	128	9	21	0	158
Total	277	14	33	0	324
DIANA					
2021	0	0	0	0	0
2022	52	21	2	0	75
2023	34	3	8	0	45
Total	86	24	10	0	120
FITOVINANY					
2021	47	2	7	1	57
2022	33	3	6	0	42
2023	23	1	3	0	27
Total	103	6	16	1	126
IHOROMBE					
2021	71	3	4	0	78
2022	58	2	1	0	61
2023	75	6	3	0	84
Total	204	11	8	0	223
ITASY					
2021	73	2	5	0	80
2022	105	12	4	0	121
2023	51	11	5	0	67
Total	229	25	14	0	268
HAUTE MATSIATRA					
2021	0	0	0	0	0
2022	44	1	6	0	51
2023	25	3	3	0	31
Total	69	4	9	0	82
MELAKY					
2021	0	0	0	0	0
2022	0	0	0	0	0
2023	54	7	3	0	64
Total	54	7	3	0	64
MENABE					
2021	0	0	0	0	0
2022	0	0	0	0	0
2023	44	2	1	0	47
Total	44	2	1	0	47

SAVA					
2021	0	0	0	0	0
2022	47	3	3	0	53
2023	31	1	1	0	33
Total	78	4	4	0	86
SOFIA					
2021	36	1	0	0	37
2022	40	1	6	0	47
2023	32	4	1	0	37
Total	108	6	7	0	121
VAKINANKARATRA					
2021	54	2	8	0	64
2022	55	3	2	1	61
2023	133	8	14	0	155
Total	242	13	24	1	280
VATO VAVY					
2021	0	0	0	0	0
2022	0	0	0	0	0
2023	14	0	4	0	18
Total	14	0	4	0	18
TOTAL GENERAL	3610	557	442	55	4664

Sur l'ensemble de la période, les marchés de fournitures constituent la très grande majorité des contrats contrôlés (Figure 1). Cette tendance est visible aussi bien au niveau central qu'en Région.

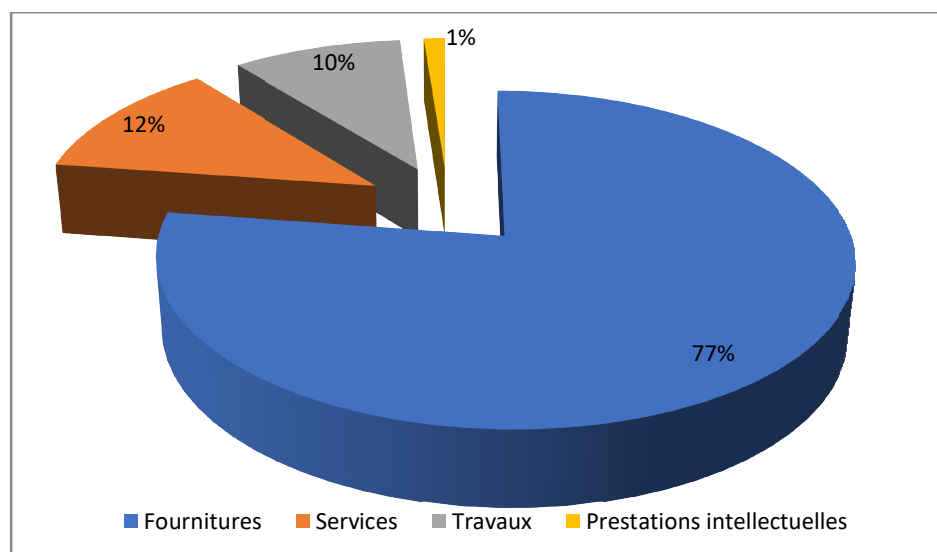


Figure 1 Proportion des contrats contrôlés par nature

3.2.2. Contrats contrôlés par mode de passation

Parmi les contrats contrôlés, 356 sont passés par voie d'appel d'offres, 3499 par voie d'affichage, 51 par appel à manifestation d'intérêts, 19 de gré à gré, et 739 achats sans formalité préalable. La statistique révèle une administration qui privilégie la gestion de proximité et la rapidité (modes simplifiés) plutôt que la mise en concurrence élargie. Les Régions semblent plus à l'aise avec les procédures simplifiées, laissant les AO au niveau Central (Tableau 3).

Tableau 3 : Nombre de contrats contrôlés par mode de passation

Années	Nombre de marchés par voie d'appel d'offres	Nombre de marchés par voie d'affichage	Nombre de marchés de gré à gré	Nombre de marchés par voie d'achat direct	Nombre d'Appel à Manifestation d'Intérêts	Nombre total des marchés contrôlés
CENTRAL						
2021	65	243	1	16	11	336
2022	59	221	5	20	15	320
2023	61	216	3	13	12	305
Total	185	680	9	49	38	961
ANALAMANGA						
2021	1	30	0	6	0	37
2022	2	19	0	0	0	21
2023	3	31	0	0	0	34
Total	6	80	0	6	0	92
ALADTRA MANGORO						
2021	1	25	0	3	0	29
2022	0	26	0	2	0	28
2023	2	61	0	6	0	69
Total	3	112	0	11	0	126
AMORON'I MANIA						
2021	4	31	1	9	0	45
2022	5	35	1	7	0	48
2023	4	28	1	5	0	38
Total	13	94	3	21	0	131
ANALANJIROFO						
2021	0	38	1	7	0	46
2022	0	19	0	7	0	26
2023	2	51	0	20	0	73
Total	2	108	1	34	0	145
ANDROY						
2021	0	0	0	0	0	0
2022	0	0	0	0	0	0
2023	0	17	0	0	0	17
Total	0	17	0	0	0	17
ANDSY						
2021	0	20	0	0	0	20
2022	0	27	0	0	0	27
2023	0	16	0	4	0	20
Total	0	63	0	4	0	67

Années	Nombre de marchés par voie d'appel d'offres	Nombre de marchés par voie d'affichage	Nombre de marchés de gré à gré	Nombre de marchés par voie d'achat direct	Nombre d'Appel à Manifestation d'Intérêts	Nombre total des marchés contrôlés
ATSIMO ANDREFANA						
2021	0	42	0	0	1	43
2022	9	23	0	0	1	33
2023	4	9	0	5	1	19
Total	13	74	0	5	3	95
ATSIMO ATSINANANA						
2021	4	34	0	8	0	46
2022	0	15	0	0	0	15
2023	0	17	0	16	0	33
Total	4	66	0	24	0	94
ATSINANANA						
2021	6	40	0	0	1	47
2022	9	41	1	4	0	55
2023	7	36	1	8	0	52
Total	22	117	2	12	1	154
BETSIBOKA						
2021	0	47	0	13	0	60
2022	2	54	0	15	0	71
2023	8	61	0	8	0	77
Total	10	162	0	36	0	208
BOENY						
2021	2	234	2	94	4	336
2022	7	236	1	82	2	328
2023	10	107	0	33	1	151
Total	19	577	3	209	7	815
BONGOLAVA						
2021	5	80	0	0	0	85
2022	4	77	0	0	0	81
2023	11	110	0	37	0	158
Total	20	267	0	37	0	324
DIANA						
2021	0	0	0	0	0	0
2022	6	39	0	30	0	75
2023	7	38	0	0	0	45
Total	13	77	0	30	0	120
FITOVINANY						
2021	0	39	0	17	1	57
2022	0	36	0	6	0	42
2023	0	26	0	1	0	27
Total	0	101	0	24	1	126
IHDROMBE						
2021	1	60	1	16	0	78
2022	1	45	0	15	0	61
2023	2	59	0	23	0	84
Total	4	164	1	54	0	223

Années	Nombre de marchés par voie d'appel d'offres	Nombre de marchés par voie d'affichage	Nombre de marchés de gré à gré	Nombre de marchés par voie d'achat direct	Nombre d'Appel à Manifestation d'Intérêts	Nombre total des marchés contrôlés
ITASY						
2021	0	65	0	15	0	80
2022	1	88	0	32	0	121
2023	5	43	0	19	0	67
Total	6	196	0	66	0	268
HAUTE MATSIATRA						
2021	0	0	0	0	0	0
2022	1	42	0	8	0	51
2023	0	24	0	7	0	31
Total	1	66	0	15	0	82
MELAKY						
2021	0	0	0	0	0	0
2022	0	0	0	0	0	0
2023	2	38	0	24	0	64
Total	2	38	0	24	0	64
MENABE						
2021	0	0	0	0	0	0
2022	0	0	0	0	0	0
2023	1	39	0	7	0	47
Total	1	39	0	7	0	47
SAVA						
2021	0	0	0	0	0	0
2022	3	42	0	8	0	53
2023	0	16	0	17	0	33
Total	3	58	0	25	0	86
SOFIA						
2021	3	33	0	1	0	37
2022	3	37	0	7	0	47
2023	6	22	0	9	0	37
Total	12	92	0	17	0	121
VAKINANKARATRA						
2021	2	62	0	0	0	64
2022	6	54	0	0	1	61
2023	8	118	0	29	0	155
Total	16	234	0	29	1	280
VATOVAHY						
2021	0	0	0	0	0	0
2022	0	0	0	0	0	0
2023	1	17	0	0	0	18
Total	1	17	0	0	0	18
TOTAL GENERAL	356	3499	19	739	51	4664

La figure montre une prédominance écrasante des procédures simplifiées au détriment des procédures ouvertes (Figure 2).

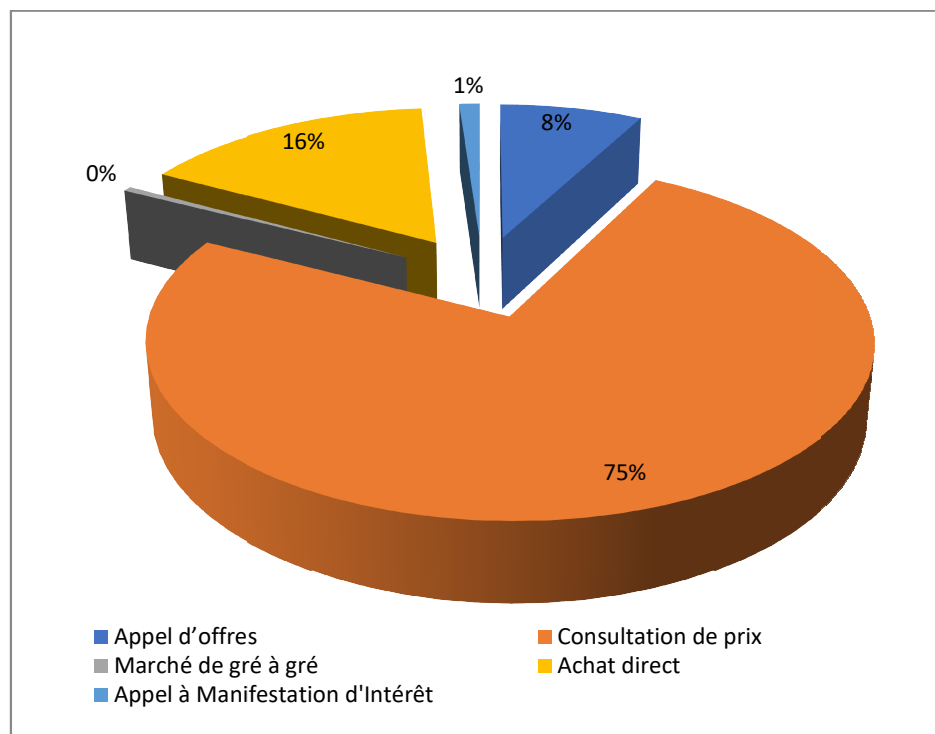


Figure 2 Proportion des contrats contrôlés par mode de passation

4. RESULTATS DU CONTROLE

4.1. Taux de conformité

Parmi les 4664 contrats contrôlés à l'échelle nationale, 2196 sont conformes aux règles et procédures en vigueur. On observe une disparité importante entre les localités : alors que le taux de conformité atteint 47 % au niveau national et 52% au niveau régional, il chute à 27 % au niveau central (Tableau 4).

Tableau 4 : Nombre de dossiers conformes/non conformes

Régions/localité	Nombre de dossiers contrôlés	Nombre de dossiers conformes	Nombre de dossiers non conformes
CENTRAL	961	262	699
<i>Taux central</i>		<i>27%</i>	<i>73%</i>
ANALAMANGA	92	32	60
ITASY	268	77	191
VAKINANKARATRA	280	130	150
ALADTRA MANGORO	126	104	22
AMORON'I MANIA	131	77	54
BONGOLAVA	324	172	152
HAUTE MATSIATRA	82	20	62
ATSIANANA	154	49	105

BOENY	815	422	393
BETSIBOKA	208	106	102
ANALANJIROFO	145	55	90
SAVA	86	86	0
SOFIA	121	105	16
ATSIMO ATSIANANA	94	50	44
DIANA	120	50	70
VATOVAVY	18	10	8
FITOVINANY	126	61	65
IHOROMBE	223	166	57
MELAKY	64	40	24
MENABE	47	25	22
ATSIMO ANDREFANA	95	32	63
ANDROY	17	8	9
ANOSY	67	57	10
Total régional	3703	1934	1769
Taux régional		52%	48%
TOTAL NATIONAL	4664	2196	2468
Taux national		47%	53%

Le contrôle met en lumière une fragilité généralisée du système de passation des marchés, avec une tendance paradoxale : l'administration centrale, censée être la garante de l'expertise, affiche le taux de non-conformité le plus élevé (73 %) ; le niveau régional, bien que plus performant avec 48 % de non-conformité, reste dans une zone critique où près d'un marché sur deux déroge aux règles (Tableau 4).

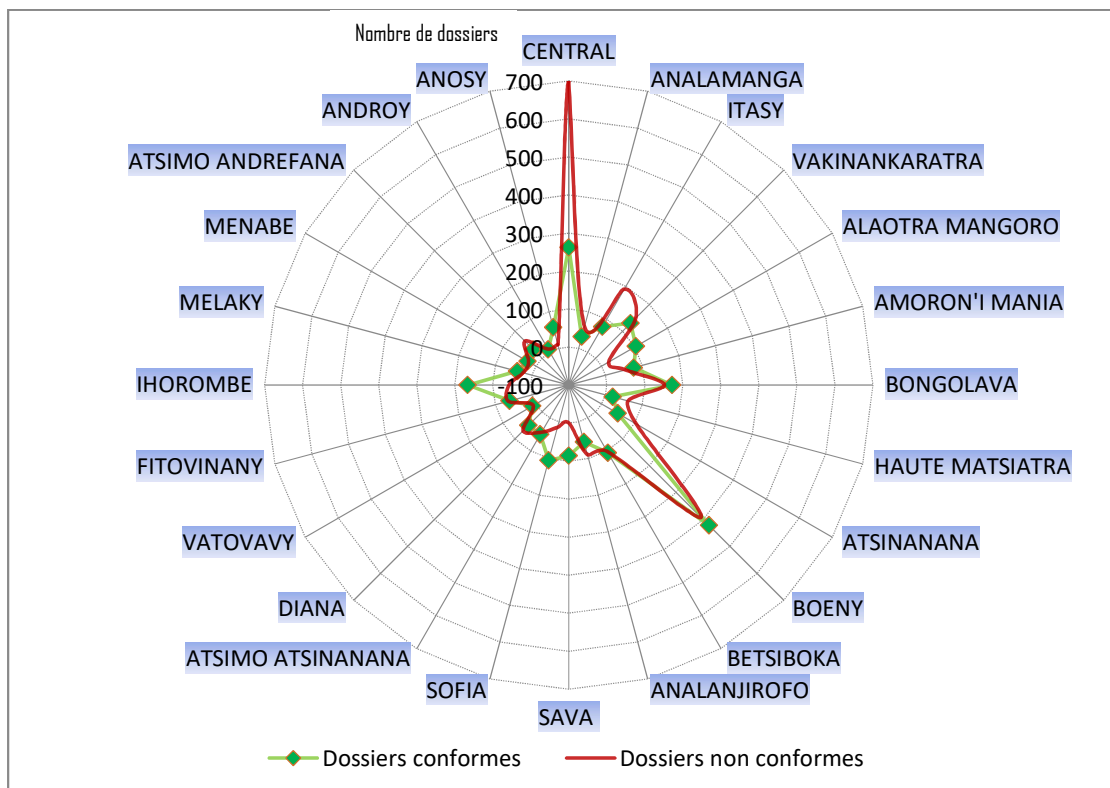


Figure 3 Variation de la conformité des procédures de passation de marchés

Le résultat révèle une hétérogénéité marquée entre les 24 localités et présente une proportion importante de dossiers non conformes dans les zones à fort volume d'activités. La Région Boeny affiche un certain équilibre, bien que les dossiers conformes l'emportent légèrement sur les non-conformes. Le niveau central présente le volume le plus élevé de dossiers problématiques (Figure 3).

L'analyse des tableaux 5 à 28 met en évidence une hétérogénéité marquée du niveau de conformité entre les différentes entités.

Tableau 5 : Nombre de dossiers conformes/non conformes au niveau central

Entités contrôlées	Nombre de dossiers contrôlés	Nombre de dossiers conformes	Nombre de dossiers non-conformes
AVIATION CIVILE DE MADAGASCAR	51	13	38
AEROPORTS DE MADAGASCAR	41	11	30
AGENCE MALGACHE DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE	25	7	18
ASSEMBLEE NATIONALE	40	7	33
AUTORITE POUR LA PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS DE LA PLAINE D'ANTANANARIVO	33	3	30
AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION	30	5	25
BUREAU DU CADASTRE MINIER DE MADAGASCAR	31	15	16
CAISSE D'ÉPARGNE DE MADAGASCAR	59	19	40
CENTRE HOSPITALIER DE SOAVINANDRIANA	15	0	15
CENTRE DE FUSION D'INFORMATIONS MARITIMES	24	14	10
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE MERE ENFANT TSARALALANA	48	13	35
CENTRE NATIONALE DE TELE ENSEIGNEMENT DE MADAGASCAR	25	2	23
DIRECTION GENERALE DE LA SECURITE ROUTIERE	29	0	29
FONDS NATIONAL FONCIER	36	9	27
FONDS ROUTIER	15	2	13
INSTITUT MALGACHE DES TECHNIQUES DE PLANIFICATION	28	13	15
INSTITUT NATIONAL DE FORMATION ADMINISTRATIVE	10	1	9
INSTITUT SUPERIEUR DE TECHNOLOGIE D'ANTANANARIVO	49	13	36
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE	9	0	9
MINISTERE DES AFFAIRES ÉTRANGERES	31	1	30
MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	29	15	14
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	35	3	32

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION	31	20	11
MINISTERE DE LA JUSTICE	45	14	31
MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	55	20	35
MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	26	16	10
MINISTERES DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES	32	0	32
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS	49	18	31
SECRETARIAT D'ETAT EN CHARGE DES NOUVELLES VILLES ET DE L'HABITAT	30	8	22
TOTAL	961	262	699

Tableau 6 : Nombre de dossiers conformes/non conformes Région Analamanga

Entités contrôlées	Nombre de dossiers contrôlés	Nombre de dossiers conformes	Nombre de dossiers non conformes
COMMUNE RURALE AMBOHIJANAKA	7	6	1
COMMUNE RURALE ANDRAMASINA	3	0	3
COMMUNE RURALE ANKARAOBATO	8	2	6
COMMUNE URBAINE ANJOZOROBE	0	0	0
COMMUNE URBAINE MANJAKANDRIANA	2	0	2
DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ANALAMANGA	9	4	5
DIRECTION REGIONALE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME ANALAMANGA	6	1	5
DIRECTION REGIONALE DE LA SECURITE PUBLIQUE ANALAMANGA	4	0	4
DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE ANALAMANGA	7	1	6
DISTRICT ANDRAMASINA	3	0	3
DISTRICT ANJOZOROBE	2	0	2
DISTRICT ANKAZOBE	0	0	0
DISTRICT ANTANANARIVO ATSIMONDRAVO	4	3	1
DISTRICT ANTANANARIVO AVARADRANO	3	0	3
DISTRICT DE MANJAKANDRIANA	2	1	1
ECOLE NORMALE SUPERIEURE ANTANANARIVO	0	0	0
FACULTE DE L'ECONOMIE, DE GESTION ET DE SOCIOLOGIE	10	8	2
INSTITUT NATIONAL DE PROMOTION FORMATION	4	0	4
INSTITUT SUPERIEUR DE TECHNOLOGIE	9	5	4
OFFICE REGIONAL DU TOURISME ANALAMANGA	7	0	7
TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE ANKAZOBE	2	1	1
TOTAL	92	32	60

Tableau 7 : Nombre de dossiers conformes/non conformes Région Alaotra Mangoro

Entités contrôlées	Nombre de dossiers contrôlés	Nombre de dossiers conformes	Nombre de dossiers non conformes
COMMUNE URBAINE D'AMBATONDRAZAKA	3	0	3
DIRECTION REGIONALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE	13	11	2
DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE	9	5	4
DIRECTION REGIONALE DE L'EDUCATION NATIONALE	14	13	1
DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	16	15	1
DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	14	13	1
DIRECTION REGIONALE DE L'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION	9	9	0
DIRECTION REGIONALE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE BLEUE	5	5	0
DIRECTION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE	16	15	1
DIRECTION REGIONALE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES	7	7	0
MSERVICES RATTACHES AU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES	12	8	4
PREFECTURE D'AMBATONDRAZAKA	8	3	5
TOTAL	126	104	22

Tableau 8 : Nombre de dossiers conformes/non conformes Région Amoron'i Mania

Entités contrôlées	Nombre de dossiers contrôlés	Nombre de dossiers conformes	Nombre de dossiers non conformes
CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE	0	0	0
COMMISSION ELECTORALE REGIONALE	7	5	2
COMMUNE URBAINE AMBOSITRA	5	0	5
DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	7	1	6
DIRECTION REGIONALE DE LA COMMERCE ET DE L'INDUSTRIALISATION	6	4	2
DIRECTION REGIONALE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE BLEUE	6	0	6
DIRECTION REGIONALE DE LA POPULATION ET DE LA SOLIDARITE	8	1	7

DIRECTION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE	10	8	2
DIRECTION REGIONALE DE LA SECURITE PUBLIQUE	6	5	1
DIRECTION REGIONALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE	7	6	1
DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET ELEVAGE	8	6	2
DIRECTION REGIONALE DE L'EDUCATION NATIONALE	5	3	2
DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	8	1	7
DIRECTION REGIONALE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUE	1	1	0
DIRECTION REGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS	6	6	0
DISTRICT AMBATOFINANDRAHANA	0	0	0
ECOLE DE LA GENDARMERIE NATIONALE AMBOSITRA	9	6	3
INSTITUT SUPERIEUR DE TECHNOLOGIE AMBOSITRA	2	2	0
PREFECTURE D'AMBOSITRA	8	8	0
REGION AMORON'I MANIA	6	2	4
SERVICE DECONCENTRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCE	9	7	2
TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE	7	5	2
TOTAL	131	77	54

Tableau 9 : Nombre de dossiers conformes/non conformes Région Analanjirofo

Entités contrôlées	Nombre de dossiers contrôlés	Nombre de dossiers conformes	Nombre de dossiers non-conformes
COMMUNE URBAINE DE FENERIVE-EST	3	0	3
DELEGATION MILITAIRE REGIONALE ANALANJIROFO	3	3	0
DIRECTION REGIONALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE ANALANJIROFO	15	3	12
DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE ANALANJIROFO	4	3	1
DIRECTION REGIONALE DE L'EDUCATION NATIONALE ANALANJIROFO	7	5	2
DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ANALANJIROFO	4	2	2
DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE ANALANJIROFO	7	4	3

DIRECTION REGIONALE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE BLEUE ANALANJIROFO	5	2	3
DIRECTION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE ANALANJIROFO	35	0	35
DIRECTION REGIONALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS ANALANJIROFO	2	2	0
DIRECTION REGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS ANALANJIROFO	4	1	3
DIRECTION REGIONALE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT ANALANJIROFO	9	6	3
GROUPEMENT DE LA GENDARMERIE NATIONALE ANALANJIROFO	4	0	4
SERVICES TECHNIQUES RATTACHES AU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES – SERVICE EXCENTRIQUES ANALANJIROFO	10	1	9
DISTRICT DE FENDARIVO ATSIANANA	5	2	3
DISTRICT DE VAVATENIA, DISTRICT DE MANANARA NORD, DISTRICT DE MARDANTSETRA	3	0	3
REGION ANALANJIROFO	20	20	0
TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE FENDARIVO-ATSIANANA	5	1	4
TOTAL	145	55	90

Tableau 10 : Nombre de dossiers conformes/non conformes Région Androy

Entités contrôlées	Nombre de dossiers contrôlés	Nombre de dossiers conformes	Nombre de dossiers non-conformes
DIRECTION REGIONALE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME ANDROY	4	0	4
DIRECTION REGIONALE DE L'EDUCATION NATIONALE ANDROY	5	0	5
DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ANDROY	5	5	0
DIRECTION REGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS ANDROY	3	3	0
TOTAL	17	8	9

Tableau 11 : Nombre de dossiers conformes/non conformes Région Anosy

Entités contrôlées	Nombre de dossiers contrôlés	Nombre de dossiers conformes	Nombre de dossiers non conformes
CHAMBRE DE COMMERCE ET DE	4	3	1

Entités contrôlées	Nombre de dossiers contrôlés	Nombre de dossiers conformes	Nombre de dossiers non conformes
L'INDUSTRIE DE TAOLAGNARD			
COMMUNE URBAINE DE FORT-DAUPHIN	6	6	0
DEUXIEME REGIMENT DE LA REGION MILITAIRE N°5 DE TAOLAGNARD	2	2	0
DIRECTION REGIONALE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE BLEUE ANOSY	5	5	0
DIRECTION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE ANOSY	9	7	2
DIRECTION REGIONALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE ANOSY	4	4	0
DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE ANOSY (FORMAPROD FORT-DAUPHIN)	1	1	0
DIRECTION REGIONALE DE L'EDUCATION NATIONALE ANOSY	6	4	2
DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ANOSY	4	3	1
DIRECTION REGIONALE DES MINES ET RESSOURCES STRATEGIQUES ANOSY	4	3	1
DIRECTION REGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS ANOSY	3	3	0
DIRECTION REGIONALE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES ANOSY	2	2	0
DIRECTION REGIONALES DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE ANOSY	6	5	1
GROUPEMENT DE LA GENDARMERIE NATIONALE ANOSY	4	3	1
SERVICES TECHNIQUES RATTACHES AU MEF	3	3	0
PREFECTURE DE TAOLAGNARD	4	3	1
TOTAL	67	57	10

Tableau 12 : Nombre de dossiers conformes/non conformes Région Atsinanana

Entités contrôlées	Nombre de dossiers contrôlés	Nombre de dossiers conformes	Nombre de dossiers non conformes
BUREAU REGIONAL DU COMMISSARIAT DES ARMEES	3	3	0
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE ANALANKINININA TOAMASINA	10	4	6
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE MORAFENO TOAMASINA	8	7	1
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE TOAMASINA	8	0	8

CIRCONSCRIPTION REGIONALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE	6	0	6
COMMISSION ÉLECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE AT SINANANA	3	3	0
COMMUNE RURALE AMBODITANDROROH	0	0	0
COMMUNE RURALE ANTETEZAMBARO	2	0	2
COMMUNE RURALE DE FANANDRANA	2	0	2
COMMUNE RURALE RANDMAFANA EST	0	0	0
COMMUNE SUBURBAINE TOAMASINA	3	0	3
COMMUNE URBAINE BRICKAVILLE	0	0	0
COMMUNE URBAINE VATOMANDRY	2	0	2
DIRECTION INTERREGIONALE DU MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES	5	2	3
DIRECTION REGIONALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE	9	0	9
DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET D'ELEVAGE	7	6	1
DIRECTION REGIONALE DE L'EDUCATION NATIONALE	8	2	6
DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE / GROUPEMENT REGIONALE DES ETABLISSEMENTS DE FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE	11	2	9
DIRECTION REGIONALE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE BLEUE	2	0	2
DIRECTION REGIONALE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME	5	1	4
DIRECTION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE	8	3	5
DIRECTION REGIONALE DE LA SECURITE PUBLIQUE	3	3	0
DIRECTION REGIONALE DE L'ARTISANAT ET DU METIER AT SINANANA	5	0	5
DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	10	1	9
DIRECTION REGIONALE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE	3	0	3
DIRECTION REGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS	2	1	1
DIRECTION REGIONALE DU TOURISME	5	5	0
ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE ANTETEZAMBARO TOAMASINA	3	0	3
FORMAPROD	6	1	5

PAOSITRA MALAGASY	7	1	6
PREFECTURE DE TOAMASINA	2	1	1
REGION ATSIANANA	6	3	3
TOTAL	154	49	105

Tableau 13 : Nombre de dossiers conformes/non conformes Région Betsiboka

Entités contrôlées	Nombre de dossiers contrôlés	Nombre de dossiers conformes	Nombre de dossiers non conformes
COMMUNE RURALE DE MAEVATANANA II	2	0	2
COMMUNE URBAINE DE MAEVATANANA I	8	1	7
DIRECTION REGIONALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE	13	13	0
DIRECTION REGIONALE DE L'EDUCATION NATIONALE	16	8	8
DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNEL BOENY	12	0	12
DIRECTION REGIONALE DE L'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION BETSIBOKA	9	6	3
DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	9	3	6
DIRECTION REGIONALE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE BLEUE	8	7	1
DIRECTION REGIONALE DE LA POPULATION DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME	10	4	6
DIRECTION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE	16	5	11
DIRECTION REGIONALE DE LA SECURITE PUBLIQUE	8	7	1
DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE	16	7	9
DIRECTION REGIONALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS	2	2	0
DIRECTION REGIONALE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES	2	0	2
DIRECTION REGIONALE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE	3	1	2
DIRECTION REGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS	12	3	9
DIRECTION REGIONALE DU TOURISME	3	3	0
DIRECTION REGIONALE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE, ET DES LOIS SOCIALES	6	3	3

GROUPEMENT DE LA GENDARMERIE NATIONALE	10	6	4
PREFECTURE DE MAEVATANANA, DISTRICT DE MAEVATANANA, DISTRICT DE TSARATANANA, DISTRICT DE KANDREHO	16	10	6
REGION BETSIBOKA	9	0	9
SERVICES TECHNIQUES RATTACHES AU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES REGION BETSIBOKA	16	15	1
TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE MAEVATANANA	2	2	0
TOTAL	208	106	102

Tableau 14 : Nombre de dossiers conformes/non conformes Région Bongolava

Entités contrôlées	Nombre de dossiers contrôlés	Nombre de dossiers conformes	Nombre de dossiers non conformes
ZEME BATAILLON INTER-ARME	14	8	6
BUREAU D'ADMINISTRATION MINIERE	4	2	2
CREDIT D'INVESTISSEMENT DESTINE A L'APPUI AU DEVELOPPEMENT FENDARIVOBE	9	7	2
CREDIT D'INVESTISSEMENT DESTINE A L'APPUI AU DEVELOPPEMENT TSIROANOMANDIDY	7	7	0
COMMISSION ELECTORALE INDEPENDANTE	10	8	2
COMMUNE URBAINE DE TSIROANOMANDIDY	9	0	9
DIRECTION INTERREGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	16	13	3
DIRECTION REGIONALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE	27	11	16
DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE	15	9	6
DIRECTION REGIONALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS	11	11	0
DIRECTION REGIONALE DE L'EDUCATION NATIONALE	26	7	19
DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	20	3	17
DIRECTION REGIONALE DE L'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION	2	0	2
DIRECTION REGIONALE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DES LOIS SOCIALES	7	6	1

DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	6	4	2
DIRECTION REGIONALE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE BLEUE	8	6	2
DIRECTION REGIONALE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME	13	6	7
DIRECTION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE	22	7	15
DIRECTION REGIONALE DE LA SECURITE PUBLIQUE	7	3	4
GROUPEMENT DE LA GENDARMERIE NATIONALE	22	5	17
PREFECTURE	14	12	2
REGION BONGOLAVA	26	25	1
SERVICES RATTACHES AU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES	22	5	17
TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE	7	7	0
TOTAL	324	172	152

Tableau 15 : Nombre de dossiers conformes/non conformes Région Boeny

Entités contrôlées	Nombre de dossiers contrôlés	Nombre de dossiers conformes	Nombre de dossiers non-conformes
CENTRE DE DEVELOPPEMENT D'AQUACULTURE	14	6	8
CENTRE DE DISTRIBUTION DES PRODUITS HALIEUTIQUES DE MAHAJANGA	4	4	0
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE MAHAVOKY ATSIMO	53	7	46
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE PZAGA	36	26	10
CHAMBRE DE COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET L'ARTISANAT	40	22	18
CIRCONSCRIPTION DE LA GENDARMERIE NATIONALE DE MAHAJANGA	22	4	18
COMMISSION ELECTORALE NATIONALE	6	1	5
COMMUNE URBAINE DE MAHAJANGA	47	26	21
COUR D'APPEL	11	5	6
COMMUNE RURALE AMBALAKIDA	21	16	5
COMMUNE RURALE ANJIAJIA	4	0	4
COMMUNE RURALE MAHAJAMBA USINE	3	0	3
COMMUNE RURALE AMBATOBENY	7	0	7
COMMUNE RURALE MAROVADY	1	0	1
DIRECTION INTER-REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE DE BOENY ET DE BETSIBOKA	30	27	3
DIRECTION INTERREGIONALE DU PAOSITRA MALAGASY	31	9	22

DIRECTION INTER-REGIONALE MINES ET RESSOURCES STRATEGIQUES	20	14	6
DIRECTION INTER-REGIONALE TRANSPORT TOURISME ET METEOROLOGIE	11	8	3
DIRECTION REGIONALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE	29	23	6
DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE	19	18	1
DIRECTION REGIONALE DE L'EDUCATION NATIONALE	35	9	26
DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION TECHNIQUE PROFESSIONNELLE	34	4	30
DIRECTION REGIONALE DE L'INDUSTRIE, COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION	13	7	6
DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	8	1	7
DIRECTION REGIONALE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE BLEUE	4	4	0
DIRECTION REGIONALE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DU PLANNING FAMILIAL	15	8	7
DIRECTION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE	40	24	16
DIRECTION REGIONALE DE LA SECURITE PUBLIQUE	21	9	12
DIRECTION REGIONALE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES	10	4	6
ECOLE DE FORMATION DE TECHNIQUE AGRICOLE	3	3	0
ECOLE NATIONALE D'ENSEIGNEMENT MARITIME	34	6	28
PREFECTURE	14	11	3
REGION BOENY	42	26	16
SERVICE DECONCENTRE DU MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS	8	8	0
SERVICE DECONCENTRE DU MINISTERE DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUE, DE LA TRANSFORMATION DIGITALE, DES POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS	21	21	0
SERVICE REGIONAL DE L'INTENDANCE N°4	18	8	10
SERVICES DECONCENTRES DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES	56	41	15
TRIBUNAL ADMINISTRATIF	11	4	7
TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE	8	4	4
TRIBUNAL FINANCIER	11	4	7
TOTAL	815	422	393

Tableau 16 : Nombre de dossiers conformes/non conformes Région Diana

Entités contrôlées	Nombre de dossiers contrôlés	Nombre de dossiers conformes	Nombre de dossiers non-conformes
DIRECTION REGIONALE DE LA POPULATION DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME DIANA	5	1	4
REGION DIANA	11	1	10
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE TANAMBAO I	3	1	2
COMMISSION ELECTORALE DE DISTRICT ANTIRANANA	6	2	4
COMMUNE URBAINE DE DIEGO SUAREZ	2	0	2
DIRECTION CENTRALE DU COMMISSARIAT DES ARMEES (DEFENSE NATIONALE)	7	2	5
DIRECTION REGIONALE DE L'EDUCATION NATIONALE DIANA	4	1	3
DIRECTION REGIONALE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE DIANA	2	1	1
DIRECTION REGIONALE DE LA FONCTION PUBLIQUE DIANA	5	1	4
DIRECTION REGIONALE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE BLEUE DIANA	4	2	2
DIRECTION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DIANA	7	6	1
DIRECTION REGIONALE DE LA SECURITE PUBLIQUE DIANA	3	1	2
DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DIANA	5	0	5
DIRECTION REGIONALE DES MINES ET DES RESSOURCES DIANA	2	2	0
DIRECTION REGIONALE DES POSTES ET TELECOMMUNICATION DIANA	10	3	7
DIRECTION REGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS DIANA	6	4	2
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES NOSY BE	9	3	6
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES REGION DIANA	12	9	3
PAOSITRA MALAGASY	7	2	5
PREFECTURE ANTIRANANA	5	4	1
TRIBUNAL ADMINISTRATIF ANTIRANANA	3	3	0
TRIBUNAL FINANCIER ANTIRANANA	2	1	1
TOTAL	120	50	70

Tableau 17 : Nombre de dossiers conformes/non conformes Région Ihorombe

Entités contrôlées	Nombre de dossiers contrôlés	Nombre de dossiers conformes	Nombre de dossiers non-conformes
CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE IHROMBE	5	4	1
COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE IHROMBE	5	4	1
COMMUNE URBAINE D'IHOSY	5	1	4
DIRECTION INTERREGIONALE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES HAUTE MATSIATRA ET D'IHROMBE	2	2	0
DIRECTION INTERREGIONALE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE HAUTE MATSIATRA ET IHROMBE	4	2	2
DIRECTION REGIONALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE IHROMBE	15	15	0
DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE IHROMBE	12	11	1
DIRECTION REGIONALE DE L'AMENAGEMENT TERRITOIRES, ET DES SERVICES FONCIERS IHROMBE	2	2	0
DIRECTION REGIONALE DE L'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION IHROMBE	6	3	3
DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS IHROMBE	8	6	2
DIRECTION REGIONALE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE BLEUE IHROMBE	7	7	0
DIRECTION REGIONALE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME IHROMBE	7	7	0
DIRECTION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE IHROMBE	9	8	1
DIRECTION REGIONALE DE LA SECURITE PUBLIQUE IHROMBE	9	7	2
DIRECTION REGIONALE DE L'ARTISANAT ET DES METIERS IHROMBE	7	5	2
DIRECTION REGIONALE DE L'EDUCATION NATIONALE IHROMBE	14	11	3
DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE IHROMBE	10	10	0
DIRECTION REGIONALE DU TECHNIQUES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE IHROMBE	17	12	5
DIRECTION REGIONALE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES IHROMBE	6	6	0

DIRECTION REGIONALE DU TRAVAUX PUBLIQUE IHOROMBE	7	5	2
DISTRICT D'IHOSY	1	0	1
GROUPEMENT DE LA GENDARMERIE NATIONALE IHOROMBE	20	5	15
PAOSITRA MALAGASY	4	4	0
PREFECTURE D'IHOSY	6	6	0
REGION IHOROMBE	17	6	11
SERVICE EXCENTRIQUE DU MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DECENTRALISATION IHOROMBE	2	2	0
SERVICES EXCENTRIQUE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES IHOROMBE	6	5	1
TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE IHOSY	10	10	0
TOTAL	223	166	57

Tableau 18 : Nombre de dossiers conformes/non conformes Région Itasy

Entités contrôlées	Nombre de dossiers contrôlés	Nombre de dossiers conformes	Nombre de dossiers non conformes
CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE	0	0	0
COMMISSION ELECTORALE REGIONALE ITASY	8	1	7
COMMUNE URBAINE ARIVONIMAMO	13	3	10
COMMUNE URBAINE MIARINARIVO	14	10	4
COMMUNE URBAINE SOAVINANDRIANA	0	0	0
DELEGATION MILITAIRE REGIONALE	2	2	0
DIRECTION REGIONALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE	15	6	9
DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE	13	8	5
DIRECTION REGIONALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS	2	0	2
DIRECTION REGIONALE DE L'ARTISANAT ET DES METIERS	5	1	4
DIRECTION REGIONALE DE L'EAU, DE L' ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE	3	0	3
DIRECTION REGIONALE DE L'EDUCATION NATIONALE	19	4	15
DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	0	0	0
DIRECTION REGIONALE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT	7	2	5
DIRECTION REGIONALE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE	3	0	3
DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	6	0	6

DIRECTION REGIONALE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE BLEUE	3	2	1
DIRECTION REGIONALE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DES FEMMES	10	2	8
DIRECTION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE	17	4	13
DIRECTION REGIONALE DE LA SECURITE PUBLIQUE	6	2	4
DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	7	0	7
DIRECTION REGIONALE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE	1	0	1
DIRECTION REGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS	9	4	5
DIRECTION REGIONALE DU TOURISME	8	5	3
DIRECTION REGIONALE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES	9	4	5
DISTRICT D'ARIVONIMAMO	6	0	6
DISTRICT DE SOAVINANDRINA	7	0	7
GROUPEMENT DE LA GENDARMERIE NATIONALE	17	2	15
SERVICES RATTACHES AU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES	17	5	12
PREFECTURE DE MIARINARIVO	13	5	8
REGION ITASY	9	2	7
TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE D'ARIVONIMAMO	9	3	6
TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE MIARINARIVO	10	0	10
TOTAL	268	77	191

Tableau 19 : Nombre de dossiers conformes/non conformes Région Haute Matsiatra

Entités contrôlées	Nombre de dossiers contrôlés	Nombre de dossiers conformes	Nombre de dossiers non conformes
COMMUNE URBAINE FIANARANTSOA	5	0	5
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE TAMBOHOBE	5	0	5
COMMUNE URBAINE AMBALAVAO	3	0	3
COMMUNE URBAINE AMBOHIMAHASOA	4	0	4
DIRECTION INTER-REGIONALE DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUE, DE LA TRANSFORMATION DIGITALE, DES POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS	8	1	7
DIRECTION REGIONALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE HAUTE MATSIATRA	5	5	0

DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	6	2	4
DIRECTION REGIONALE DE L'INDUSTRIALISATION DU COMMERCE DE LA CONSOMMATION	4	0	4
DIRECTION REGIONALE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE BLEU	3	2	1
DIRECTION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE	10	1	9
DIRECTION REGIONALE DE LA SECURITE PUBLIQUE	3	0	3
DIRECTION REGIONALE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES	6	2	4
DIRECTION REGIONALE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES	3	1	2
ECOLE DE FORMATION DE TECHNICIEN AGRICOLE	4	4	0
GROUPEMENT DE LA GENDARMERIE ET CIRGN HAUTE MATSIATRA	4	1	3
SERVICES REGIONAUX RATTACHES DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES	9	1	8
TOTAL	82	20	62

Tableau 20 : Nombre de dossiers conformes/non conformes Région Melaky

Entités contrôlées	Nombre de dossiers contrôlés	Nombre de dossiers conformes	Nombre de dossiers Non-conformes
BATAILLON ET INFANTERIE DE MAINTIRANO	3	1	2
CENTRE D'APPUI EN FORMATION PROFESSIONNELLE ET AGRICOLE	0	0	0
COMMUNE URBAINE DE MAINTIRANO	1	0	1
DIRECTION REGIONALE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE	4	2	2
DIRECTION REGIONALE DE LA FONCTION PUBLIQUE	2	2	0
DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	4	0	4
DIRECTION REGIONALE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE BLEU	4	4	0
DIRECTION REGIONALE DE LA POPULATION	3	3	0
DIRECTION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE	4	0	4
DIRECTION REGIONALE DE LA SECURITE PUBLIQUE	3	3	0
DIRECTION REGIONALE DE	4	4	0

L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE			
DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE	5	5	0
DIRECTION REGIONALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	2	2	0
DIRECTION REGIONALE DE L'ARTISANAT ET DES METIERS	0	0	0
DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE	6	0	6
DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	3	3	0
DIRECTION REGIONALE DE L'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION	2	2	0
DIRECTION REGIONALE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES	4	2	2
DIRECTION REGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS	2	0	2
GROUPEMENT DE LA GENDARMERIE NATIONALE	4	4	0
TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE	4	3	1
TOTAL	64	40	24

Tableau 21 : Nombre de dossiers conformes/non conformes Région Menabe

Entités contrôlées	Nombre de dossiers contrôlés	Nombre de dossiers conformes	Nombre de dossiers non conformes
BRIGADE DE L'INFANTERIE OUEST	4	3	1
DIRECTION REGIONALE DE L'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION	4	2	2
DISTRICT DE MIANDRIVAZO	4	4	0
DRETFP MENABE	8	0	8
DRSP MENABE	3	0	3
DRTP MENABE	4	4	0
GENDARMERIE NATIONALE MENABE	7	6	1
PREFECTURE DE MORONDAVA	7	4	3
REGION MENABE	4	0	4
TOURISME MENABE	2	2	0
TOTAL	47	25	22

Tableau 22 : Nombre de dossiers conformes/non conformes Région Vatovavy Fitovinany

Entités contrôlées	Nombre de dossiers contrôlés	Nombre de dossiers conformes	Nombre de dossiers non-conformes
CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE FITOVINAGNY	4	0	4

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE VOHIPENO	1	1	0
COMMISSION ELECTORALE REGIONALE FITOVINANY	2	2	0
COMMUNE RURALE AMBIABE	1	1	0
COMMUNE RURALE FASINTSARA	2	1	1
COMMUNE URBAINE MANAKARA	4	2	2
COMMUNE URBAINE MANANJARY	7	2	5
DIRECTION REGIONALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE VATOVAVY FITOVINAGNY	2	0	2
DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE	2	0	2
DIRECTION REGIONALE DE L'ARTISANAT ET DES METIERS FITOVINAGNY	2	2	0
DIRECTION REGIONALE DE L'EDUCATION NATIONALE VATOVAVY FITOVINANY	6	1	5
DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE FITOVINANY	2	2	0
DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE VATOVAVY FITOVINANY	2	2	0
DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE VATOVAVY FITOVINAGNY	3	1	2
DIRECTION REGIONALE DE L'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION FITOVINANY	2	2	0
DIRECTION REGIONALE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT VATOVAVY FITOVINANY	3	3	0
DIRECTION REGIONALE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE FITOVINANY	2	0	2
DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS FITOVINANY	2	0	2
DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS VATOVAVY FITOVINANY	3	3	0
DIRECTION REGIONALE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE BLEUE FITOVINANY	2	2	0
DIRECTION REGIONALE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME FITOVINANY	2	1	1

DIRECTION REGIONALE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME VATOVAVY FITOVINANY	3	0	3
DIRECTION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE VATOVAVY FITOVINANY	3	1	2
DIRECTION REGIONALE DE LA SECURITE PUBLIQUE VATOVAVY FITOVINANY	5	2	3
DIRECTION REGIONALE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES FITOVINANY	2	2	0
DIRECTION REGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS DE FITOVINANY	3	2	1
DIRECTION REGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS DE VATOVAVY	2	2	0
DIRECTION REGIONALE DU TRANSPORT, DU TOURISME, ET DE LA METEOROLOGIE VATOVAVY FITOVINANY	3	3	0
DIRECTION REGIONALE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA FONCTION PUBLIQUE FITOVINANY	1	1	0
DIRECTION REGIONALE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES VATOVAVY FITOVINANY	1	1	0
DISTRICT D'IFANADIANA	2	2	0
DISTRICT DE VOHIPEND	3	0	3
FORMAPROD	3	3	0
GROUPEMENT DE LA GENDARMERIE NATIONALE FITOVINANY	2	2	0
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES FITOVINANY	6	0	6
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES VATOVAVY	4	0	4
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES VATOVAVY FITOVINANY	4	0	4
PREFECTURE DE MANAKARA	4	1	3
REGION FITOVINANY	4	1	3
REGION VATOVAVY	3	3	0
REGION VATOVAVY FITOVINANY	2	0	2
SERVICE REGIONAL DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES VATOVAVY FITOVINANY	1	1	0
TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE MANAKARA	5	5	0
TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE MANANJARY	3	0	3
TOTAL	126	61	65

Tableau 23 : Nombre de dossiers conformes/non conformes Région Vatovavy

Entités contrôlées	Nombre de dossiers contrôlés	Nombre de dossiers conformes	Nombre de dossiers non conformes
COMMUNE URBAINE DE MANANJARY	2	1	1
DIRECTION REGIONALE DE L'EDUCATION NATIONALE	2	0	2
DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	2	2	0
DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	2	0	2
DIRECTION REGIONALE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE BLEUE	2	1	1
DIRECTION REGIONALE DE LA SANTE	2	2	0
DIRECTION REGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS	2	2	0
GOVERNORAT	2	0	2
PREFECTURE DE MANANJARY	2	2	0
TOTAL	18	10	8

Tableau 24 : Nombre de dossiers conformes/non conformes Région Atsimo Atsinanana

Entités contrôlées	Nombre de dossiers contrôlés	Nombre de dossiers conformes	Nombre de dossiers non conformes
COMMUNE RURALE MAHABO	2	1	1
COMMUNE RURALE VOHIMALAZA	4	1	3
COMMUNE RURALE FARAFANGANA	1	1	0
COMMUNE RURALE VANGAINDRANO	3	0	3
DIRECTION REGIONALE DE FONCTION PUBLIQUE	2	2	0
DIRECTION REGIONALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE	5	3	2
DIRECTION REGIONALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	8	1	7
DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	4	0	4
DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT	6	6	0
DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT	7	0	7
DIRECTION REGIONALE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE BLEUE	2	0	2
DIRECTION REGIONALE DE LA POPULATION	5	3	2
DIRECTION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE	6	4	2
DIRECTION REGIONALE DE LA SECURITE PUBLIQUE	3	3	0

DIRECTION REGIONALE DE L'ADMINISTRATION MINIERE	2	0	2
DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE	5	1	4
DIRECTION REGIONALE DE L'EDUCATION NATIONALE	7	6	1
DIRECTION REGIONALE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE	2	2	0
DIRECTION REGIONALE DES TRAVAUX PUBLIQUES	2	1	1
GOVERNORAT DE LA REGION	4	3	1
GROUPEMENT DE LA GENDARMERIE NATIONALE ATSIMO ATSIANANA	2	2	0
PREFECTURE DE FARAFANGANA (FONCTIONNEMENT)	5	3	2
SERVICES DECONCENTRES DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES	5	5	0
TRIBUNAL PREMIERE INSTANCE DE FARAFANGANA	2	2	0
TOTAL	94	50	44

Tableau 25 : Nombre de dossiers conformes/non conformes Région Atsimo Andrefana

Entités contrôlées	Nombre de dossiers contrôlés	Nombre de dossiers conformes	Nombre de dossiers non-conformes
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE MITSINJO BETANIMENA	10	2	8
CIRCONSCRIPTION DE LA GENDARMERIE NATIONALE ATSIMO ANDREFANA	13	5	8
COMMUNE URBAINE DE MOROMBE	3	0	3
DIRECTION INTERREGIONALE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES DE TOLIARA	6	2	4
DIRECTION INTERREGIONALE DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUE, DE LA TRANSFORMATION DIGITALE, DES POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS DE TOLIARA	4	2	2
DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	25	2	23
DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE	6	3	3
DIRECTION REGIONALE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE BLEUE	3	0	3
DIRECTION REGIONALE DE LA SECURITE PUBLIQUE	3	3	0
IVOTOERANA FAMONGORANA NY VALALA ETO MADAGASIKARA	3	0	3

PADOTRA MALAGASY	2	0	2
PROJET D'EXTENSION DU PERIMETRE DE BAS MANGOKY	6	4	2
PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA ZONE DE TRANSFORMATION AGRO-INDUSTRIELLE DANS LA REGION DU SUD-OUEST DE MADAGASCAR	3	2	1
TRIBUNAL DE 1 ^{ère} INSTANCE TOLIARA	2	2	0
UNIVERSITE DE TOLIARA	6	5	1
TOTAL	95	32	63

Tableau 26 : Nombre de dossiers conformes/non conformes Région SAVA

Entités contrôlées	Nombre de dossiers contrôlés	Nombre de dossiers conformes	Nombre de dossiers non-conformes
COMMISSION ELECTORALE REGIONALE INDEPENDANT	2	2	0
COMMUNE URBAINE DE SAMBAYA	3	3	0
DIRECTION REGIONALE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIALISATION	3	3	0
DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE ET SPORT	3	3	0
DIRECTION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE	8	8	0
DIRECTION REGIONALE DE LA SECURITE PUBLIQUE	2	2	0
DIRECTION REGIONALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE	5	5	0
DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET ELEVAGE	4	4	0
DIRECTION REGIONALE DE L'EDUCATION NATIONALE	5	5	0
DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	7	7	0
DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA DEVELOPPEMENT DURABLE	8	8	0
DIRECTION REGIONALE DE TRANSPORT ET DE LA METEOROLOGIE	4	4	0
DIRECTION REGIONALE DE TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLICS ET DES LOIS SOCIALES	4	4	0
DIRECTION REGIONALE LA POPULATION PROTECTION SOCIAL ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME	3	3	0
DIRECTION REGIONALE DES MINES ET DE LA RESSOURCES STRATEGIQUE	2	2	0
GROUPEMENT DE LA GENDARMERIE NATIONALE SAVA	7	7	0

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION PREFECTURE	8	8	0
REGION SAVA	8	8	0
TOTAL	86	86	0

Tableau 27 : Nombre de dossiers conformes/non conformes Région SOFIA

Entités contrôlées	Nombre de dossiers contrôlés	Nombre de dossiers conformes	Nombre de dossiers non-conformes
BATAILLON INFANTERIE	2	2	0
CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE	2	0	2
COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANT	7	5	2
COMMUNE URABINE ANTSOHIHY	5	5	0
DIRECTION REGIONALE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE	2	2	0
DIRECTION REGIONALE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TLS	4	2	2
DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	5	4	1
DIRECTION REGIONALE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE BLEUE	5	3	2
DIRECTION REGIONALE DE LA POPULATION ET DES AFFAIRES SOCIALES	4	4	0
DIRECTION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE	6	6	0
DIRECTION REGIONALE DE LA SECURITE PUBLIQUE	5	5	0
DIRECTION REGIONALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE	5	1	4
DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE	5	5	0
DIRECTION REGIONALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS	3	3	0
DIRECTION REGIONALE DE L'ARTISANAT ET DU METIER	6	5	1
DIRECTION REGIONALE DE L'EDUCATION NATIONALE	4	4	0
DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	7	7	0
DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	9	9	0
DIRECTION REGIONALE DE L'INDUSTRIE DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION	2	2	0

DIRECTION REGIONALE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE	2	1	1
DIRECTION REGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS	5	4	1
GROUPEMENT DE LA GENDARMERIE NATIONALE SOFIA	7	7	0
SERVICES TECHNIQUES RATTACHES AU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES	7	7	0
PAOSITRA MALAGASY	4	4	0
PREFECTURE D'ANTSOHIHY	2	2	0
TRIBUNAL DE 1 ^{ère} INSTANCE ANTOSHIHY	6	6	0
TOTAL	121	105	16

Tableau 28 : Nombre de dossiers conformes/non conformes Région VAKINANKARATRA

Entités contrôlées	Nombre de dossiers contrôlés	Nombre de dossiers conformes	Nombre de dossiers non-conformes
ACADEMIE MILITAIRE	9	4	5
COMITE ELECTORAL REGIONAL INDEPENDANT	2	2	0
CENTRE D'APPUI ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE	4	0	4
CENTRE DE FABRICATION, DE FORMATION ET D'APPLICATION DU MACHINISME ET DE LA MÉCANISATION AGRICOLE	13	4	9
COMMUNE URBAINE ANTIRABE	16	5	11
COMMUNE URBAINE BETAFO	1	0	1
DIRECTION INTERRÉGIONALE DU TOURISME VAKINAKARATRA / AMORON'I MANIA	3	0	3
DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	5	1	4
DIRECTION RÉGIONALE DE LA PÊCHE ET DE L'ÉCONOMIE BLEUE	4	1	3
DIRECTION RÉGIONALE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME	11	8	3
DIRECTION RÉGIONALE DE LA SANTÉ PUBLIQUE	11	1	10
DIRECTION RÉGIONALE DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE	14	13	1
DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE	10	8	2
DIRECTION RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE	20	18	2
DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA	14	5	9

FORMATION PROFESSIONNELLE			
DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	15	9	6
DIRECTION RÉGIONALE DE L'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION	6	0	6
DIRECTION RÉGIONALE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES	5	3	2
DISTRICT AMBATOLAMPY	2	0	2
DISTRICT ANTANIFOTSY	6	0	6
DISTRICT ANTIRABE II	4	2	2
DISTRICT DE BETAFO	7	6	1
DISTRICT FARATSIHO	4	0	4
DISTRICT MANDOTO	2	0	2
DIRECTION REGIONALE DE LA SECURITE PUBLIQUE	3	0	3
DIRECTION REGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS	5	2	3
FIDPIANA SY FAMBOLENA MALAGASY NORVEZIANA .FIFAMANDR	3	2	1
GROUPEMENT DE LA GENDARMERIE NATIONALE VAKINANKARATRA . GGN	16	6	10
SERVICES TECHNIQUES RATTACHES AU MEF	10	5	5
MINISTÈRE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATÉGIQUES	16	7	9
MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MÉTÉOROLOGIE	5	1	4
PAOSITRA MALAGASY	3	0	3
PRÉFECTURE D'ANTIRABE . PREF-ABE	13	7	6
RÉGION VAKINANKARATRA . REGION	12	10	2
TRIBUNAL DE 1 ^{ère} INSTANCE AMBATOLAMPY	2	0	2
TRIBUNAL DE 1 ^{ère} INSTANCE ANTIRABE	4	0	4
TOTAL	280	130	150

4.2. Principales irrégularités

Les principales irrégularités et anomalies constatées (*extraites des Rapports des Commissions des Marchés*) sont présentées par étape de la procédure (**Tableau 29**).

Tableau 29 : Principales irrégularités

ETAPES	PRINCIPALES IRREGULARITES ET ANOMALIES CONSTATEES
Planification	Indisponibilité des pièces de transmission des Plan de Passation de Marchés (PPM) aux Contrôle Financier et Trésor public
	Plan de Passation des Marchés non daté/non inscrit sur SIGMP
	Plan de Passation des Marchés non soumis au contrôle a priori de la Commission des Marchés
	Sous-estimation des besoins, Mauvaise estimation des besoins
	Prestation ne figurant pas dans le Plan de Passation des Marchés

Documents de mise en concurrence	Absence de disposition pour la détermination des offres anormalement hautes et basses
	Non-respect du document-type : absence de mode de sélection, mode de rémunération, critère d'évaluation de la proposition technique et note minimale requise (critère d'attribution), date ouverture des plis, etc.)
	Clauses obligatoires manquantes
	Incohérence des informations du PPM et du Dossier d'Appel d'Offres : Objet, forme (Allotissement, à commandes), mode de passation, etc.
	Dossier d'Appel d'offres non soumis au contrôle a priori de la commission des Marchés (requis)
	Non-respect des taux maximum et minimum à ne pas dépasser pour la détection des offres anormalement haute et basse
	Incohérence entre objet du marché inscrit sur le Plan de Passation des Marchés et celui sur l'Avis spécifique
	Incohérence des dispositions du Dossier d'Appel d'Offres (existence de disposition pour marché à commandes, alors qu'il s'agit d'un marché à quantité fixe)
	Incohérence des informations sur l'Avis et les autres documents composant le marché (absence de la mention "relance" sur l'Avis)
	Absence de Spécifications techniques
	Critères de qualification particulières requise imprécises
	Confusion entre spécifications techniques et critères de qualifications particulières
	Forme de la garantie de soumission demandée non conforme à la réglementation en vigueur
	Forme de la garantie de soumission demandée non mentionnée dans le Dossier de Consultation
	Durée de validité du marché à commandes non précisée dans le Dossier de Consultation
	Spécifications techniques orientées
	Non-respect de l'objet inscrit dans le PPM
	Système de notation très vague, difficile à apprécier
	Incohérence entre les informations dans l'avis spécifique et le dossier de consultation
	Informations sur la garantie de soumission non mentionnées dans le Dossier de Consultation (montant, forme...)
	Montant de la garantie de soumission non conforme
	Incohérence entre l'objet et les prestations à effectuer
	Incohérence des informations dans le dossier d'appel d'offres
	Confusion entre spécifications techniques et critères d'attribution
	Délai d'exécution non précisé dans le Dossier de Consultation
	Indisponibilité du Dossier de Consultation/ Dossier d'Appel d'Offres
	Incohérence entre profil des candidats et des prestations
	Augmentation maximum du prix autorisée 40% (Contrat cadre)
	Critères d'évaluations ambigus, non précis
Mise en concurrence	Indisponibilité des pièces de transmission des avis spécifiques et des appels à manifestation d'intérêt aux Contrôle Financier, ARMP et Chambre de Commerce et d'Industrie.
	Incohérence des dispositions de l'Avis (absence de la mention "à commandes" sur l'objet)
	Lettres d'invitation sans accusées de réception
	Indisponibilité de la lettre d'invitation
	Indisponibilité de l'annexe de la lettre d'invitation
	Indisponibilité de l'Avis spécifique/de l'Appel à Manifestation d'Intérêts
	Avis utilisé non approprié
	Dates des bordereaux d'envoi pour affichage de l'Avis antérieures à la date de l'Avis sur SIGMP
	Indisponibilité de l'extrait du journal de publication de l'Avis Général de Passation des Marchés et avis spécifiques
	Existence de deux avis spécifiques avec deux dates limites pour la remise des offres différentes
	Existence montant minimum et maximum dans le Dossier de Consultation

	Non-respect du mode de passation de la procédure inscrit sur le Plan de Passation des Marchés
	Délais de publicité insuffisants
	Modification de la date limite des remises des offres sans respect des conditions préalables
	Date limite pour la remise des offres non précisées dans le Dossier de Consultation
	Une seule date prévue pour toutes les visites des lieux
Ouverture des plis	Heure d'ouverture des plis non mentionnée
	Existence de pli non ouvert lors de l'ouverture des plis
	Le montant fait objet de rature sur le PV d'ouverture de plis
	La date du PV d'ouverture des plis est la même que la date de lancement de l'avis spécifique d'appel à concurrence
	Modification du PV d'ouverture de plis. Non considération des éléments essentiels pendant l'ouverture de plis, notamment la mention de l'acte d'engagement.
	Signature du PV d'ouverture des plis avant les informations sur l'offre des candidats, qui sont mentionnées en annexe
	Indisponibilité du PV d'ouverture des plis
	Non-respect de la date et l'heure d'ouverture des plis dans l'Avis spécifique/dans l'Appel à Manifestation d'Intérêts
	Fiche d'enregistrement des offres : heure d'arrivée de l'offre du titulaire postérieure à l'heure limite d'ouverture des offres
	Ouverture des propositions techniques et financières même jour.
	Deux PV d'ouverture des plis avec deux montants différents
	Incohérence entre date et heure d'ouverture de plis en lettre et en chiffre
	Incohérence entre les informations dans les offres des candidats et le PV d'ouverture des plis
	Nom du candidat soumissionnaire non mentionné dans la PV d'ouverture des plis
	Montant minimum non mentionné dans le PV d'ouverture des plis (marché à commandes)
	Montant de l'offre du candidat non mentionné dans le PV d'ouverture des plis
	Informations sur les candidats et leurs offres non mentionnées dans le PV d'ouverture des plis
	Existence de rejet d'offres lors de l'ouverture des plis
	Procès-verbal d'ouverture des plis non signé
Evaluation	Indisponibilité des documents d'évaluation des offres / propositions
	Date du rapport d'évaluation antérieur à la date limite pour la remise des offres
	Rapports d'évaluation non datés
	Documents d'évaluation : non soumis au contrôle a priori de la Commission des Marchés (requis)
	La conclusion de l'examen de conformité n'est pas correcte
	Le montant fait objet de rature dans le rapport d'évaluation
	Non-respect des étapes de l'évaluation
	Formule de notation combinée, non prévue dans le Dossier de Consultation
	Absence d'évaluation du délai de validité des offres
	Absence d'évaluation des spécifications techniques
	Spécifications techniques non détaillées lors de l'évaluation
	Omission de l'évaluation de la qualification
	Mode d'appréciation des spécifications techniques non adapté
	Quorum de la Commission d'Appel d'Offres non atteint lors de l'évaluation
	Confusion dans l'évaluation des éléments de conformité et de qualification
	Spécifications techniques proposées par l'attributaire non conformes
	Spécifications techniques évaluées partiellement
	Offre de l'attributaire non conforme
	Offres écartées abusivement, sans motif
	Candidat non soumissionnaire figurant dans le Rapport d'évaluation

Manque de précision sur les spécifications techniques proposées par l'attributaire alors qu'aucune demande d'éclaircissement n'a été effectuée
Évaluation combinée de deux lots
Informations dans les offres des candidats non transcrites dans le rapport d'évaluation
Incohérence des critères prévus pour l'évaluation des marchés subséquents dans le Dossier de Contrat Cadre et le critère utilisé dans le rapport d'évaluation
Participation de la PRMP à l'évaluation des offres
Évaluation des propositions techniques et financières en même temps
Confusion entre la phase de manifestation d'intérêts et de la présentation des propositions
Non-respect des étapes de l'évaluation pour les marchés de prestations intellectuelles
Non-respect de la procédure de correction des erreurs (correction a été faite au montant de l'offre de l'attributaire alors que l'étape de la correction des erreurs a été ignoré)
Incohérence des informations mentionnées dans le PV d'ouverture des plis et dans le rapport d'évaluation
Incohérence des spécifications techniques avec l'objet du lot
Offre la moins-disante écartée sans demande d'éclaircissement
Incohérence des noms des candidats lors de l'évaluation de l'AMI (dans PV d'ouverture et l'évaluation)
Attributaires non qualifiés
Incohérence du délai d'exécution proposé par le titulaire dans le rapport d'évaluation et dans les autres pièces du marché (offre, ordre de service)
Non-respect du modèle type de rapport d'évaluation
La Déclaration sans suite n'a pas été soumise à l'appréciation de la Commission des Marchés
Non-respect des critères prévus dans le dossier de consultation
Absence de détermination des offres anormalement hautes et basses
Aucune demande de précisions et de justification de l'offre n'a été émise dans le cadre de la constatation d'offre jugée anormalement haute
Confusion entre spécifications techniques et critères d'attribution
Absence d'évaluation de la qualification requise
Une durée de validité des offres plus longue que celle demandée n'est pas une cause de non-conformité
Informations sur les critères à évaluer non précisées dans le rapport d'évaluation
Confusion entre déclaration sans suite et déclaration d'Appel d'offres infructueux
Forme de la décision déclarant la procédure infructueuse, ne respectant pas la forme réglementaire
Confusion entre notation des critères techniques et critère prix
Incohérence des informations dans les offres des candidats et le rapport d'évaluation
Modalités de calcul de l'offre anormalement haute et basse erronées.
Indisponibilité des offres des candidats
Candidats injustement écartés
Indisponibilité de la décision déclarant la procédure sans suite
Incohérence de l'objet de la Décision portant déclaration infructueuse et de l'Objet mentionné dans la Décision
Incohérence entre les motifs de rejet évoqués dans la décision d'infructuosité et le rapport d'évaluation des offres
Existence de détection des offres anormalement hautes et basses dans l'évaluation sans avoir prévu les taux dans le Dossier de Consultation
Non-respect des étapes d'évaluation
Délais de validité de l'offre non évalués

	Pour la majorité des dossiers contrôlés, les critères de qualifications particulières ne sont pas examinés.
	Utilisation de critères non prévus pour l'évaluation
	Le contrat d'un candidat n'ayant pas répondu à l'invitation aurait dû être résilié
Attribution	Lettres d'information des candidats non retenus sans motif de rejet et sans accusé de réception
	Dates des accusés de réception des lettres de notification antérieure aux dates des lettres de notification
	Indisponibilité des lettres d'information des candidats non retenus.
	Motif de rejet dans la lettre d'information du candidat non retenu erroné
	Avis d'attribution antérieur à la signature du contrat, Avis d'attribution non daté
	Indisponibilité de la décision d'attribution
	Le nom de l'attributaire ne figure pas sur la décision d'attribution
	Décision d'attribution non datée
	Indisponibilité de l'avis d'attribution
	Date de la décision d'attribution antérieure à la date du PV de validation
	Non-respect des dix (10) jours de recours
	Arrêt de procédure irrégulier : absence de transparence de la procédure.
	Indisponibilité de l'Ordre de Service de commencer
	Document de marché non daté
	Document de marché non conforme modèle-type (Acte d'engagement sans montant en lettre et en chiffre, absence du délai de validité des offres, sans approbation et notification, etc.)
	Absence de délai d'exécution dans le document de marché
	Indisponibilité du document de marché / Document de Marché subséquent
	Non-respect du principe de l'intangibilité de d'offre : incohérence entre l'offre et le contrat
	Offre du candidat : Identité du soumissionnaire non rempli dans l'acte d'engagement.
	Signature du marché antérieure à la décision d'attribution
	Marché attribué alors que la procédure a été déclarée infructueuse (aucune procédure relance n'a été mentionnée)
	Contrats non enregistrés au fisc
	Incohérence des informations dans le Contrat cadre et dans le Dossier d'Appel d'Offres
	Indisponibilité du formulaire de déclaration de l'identité des bénéficiaires effectifs
	Existence de clauses allant à l'encontre des règles de services faits
	Preuve de l'effectivité de l'affichage des avis d'attribution ainsi que des lettres d'information des candidats non retenus non disponibles pour la plupart des dossiers contrôlés
	Dispositions prévues dans le marché subséquent non appliquées entraînant une attribution irrégulière
	Arrêt irrégulier de la procédure
Gestion contractuelle	Indisponibilité des bons de commandes.
	Procès-verbaux de réception non explicites sur l'effectivité des prestations
	Bons de commandes non datés
	Marchés à quantité fixe exécutés à commandes
	Accusé de réception de l'Ordre de Service de commencer non daté, Ordre de service de commencer sans accusé de réception
	Date de l'ordre de service de commencer postérieur à la date du PV de réception
	Incohérence du montant dans les Bons de Commandes et dans les factures
	Dépassement important du montant contractuel par rapport au montant estimatif
	Incohérence entre le montant des bons de commandes et le montant contractuel
	Indisponibilité des procès-verbaux de réception
	Procès-verbaux de réception non datés
	Pièce de réception : bon de livraison, facture

	Violation des clauses contractuelles : durée d'ajournement plus de trois mois
	Indisponibilité des correspondances retraçant la suite à donner aux lettres de désistement
	Retard important dans l'exécution des prestations
	Arrêt de l'exécution irrégulier, absence de transparence
	Avenant : Indisponibilité de l'accord des deux parties.
	Avenant postérieur à la réception définitive
	Non-respect du principe de paiement après service fait
	Date de signature du contrat la même que la date d'ouverture des plis
	La commission de réception ne vérifie pas les spécifications techniques des fournitures livrées
	Contrats non enregistrés dans le SIGMP
	Incohérence entre l'objet du marché inscrit au Plan de passation des marchés, l'imputation budgétaire du marché et les prestations réelles
	Fractionnement d'une convention en deux (02) conventions (par SOA)
	Etablissement d'un nouvel acte d'engagement signé par les deux parties contrairement à la disposition de la Circulaire N° 001 MEF/ARMP/2020 du 21 août 2020 point XVII
	Prolongation de délai non formalisée

4.3. Causes de non-conformité

Une constante a été observée auprès de l'ensemble des entités contrôlées : l'absence d'un système d'archivage efficace au sein des autorités contractantes. Cette lacune structurelle se traduit par une incapacité récurrente à produire les pièces demandées dans les délais requis.

L'indisponibilité de ces documents critiques peut répondre à plusieurs facteurs de risque :

- Facteurs opérationnels : Un défaut de passation de service lors des rotations de personnel entraînant une rupture dans la traçabilité et la conservation des dossiers de marchés.
- Facteurs organisationnels : Un système d'archivage défaillant caractérisé par la négligence ou l'imprudence dans la manipulation des pièces administratives.
- Risque d'intégrité : Une rétention intentionnelle d'informations visant à dissimuler d'éventuels dysfonctionnements ou des irrégularités majeures dans les procédures de passation.

Les irrégularités et anomalies observés résultent d'une combinaison de facteurs structurels et conjoncturels :

4.3.1. Déficit de professionnalisation et de compétences techniques

- Inadéquation des profils : Le non-respect des critères de qualification (profil-type, expérience) lors de la nomination des Personnes Responsables des Marchés Publics (PRMP) compromet la maîtrise des règles de la commande publique.
- Lacunes en formation continue : L'absence de programmes pertinents de renforcement des capacités, et notamment liés aux mises à jour des dispositions réglementaires, freine l'assimilation des procédures en vigueur.

4.3.2. Contraintes organisationnelles et opérationnelles

- Cumul de fonctions : La charge de travail liée au cumul des responsabilités de PRMP avec d'autres fonctions administratives limite la disponibilité et la vigilance nécessaires à la sécurisation des procédures.
- Absentéisme géographique : L'absence prolongée de certaines PRMP régionales, ne résidant pas dans leur circonscription d'affectation, engendre des ruptures de continuité et paralyse la conduite de la passation des marchés.

4.3.3. Facteurs de gouvernance et pressions externes

- Atteinte à l'autonomie de décision : Les procédures de passation font régulièrement l'objet d'interférences ou de pressions hiérarchiques de la part des autorités supérieures, altérant l'impartialité et la conformité du processus.

5. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS ET SUGGESTIONS

5.1. Recommandations spécifiques et suggestions

Compte tenu de ces résultats, des recommandations et suggestions (*extraites des Rapports des Commissions des Marchés*) sont formulées à l'endroit des autorités contractantes et des responsables concernés (**Tableau 30**).

Tableau 30 : Recommandations et suggestions

ETAPES	RECOMMANDATIONS ET SUGGESTIONS
Planification	L'Autorité Contractante est tenue de transmettre le Plan de Passation des Marchés au Trésor Public et au Contrôle Financier et doit disposer d'une preuve justifiant sa transmission (Bordereau d'envoi ou accusé de réception daté et signé)
	Prendre l'attache de l'ARMP pour l'inscription au SIGMP
	Plan de Passation des Marchés : à soumettre et à faire valider par la Commission des Marchés
	Formuler "un objet" précis et explicite et vérifier l'éligibilité des comptes d'imputation des dépenses
	Estimation sincère des besoins lors de l'élaboration du PPM
	Planifier l'ensemble des achats dans le Plan de passation des marchés
Documents de mise en concurrence	Prévoir les taux de détermination des offres anormalement hautes et basses dans les Documents de mise en concurrence et les appliquer lors de l'évaluation des offres
	Prévoir un taux de la garantie de soumission compris entre un et deux pour cent du montant prévisionnel du marché
	Mettre en cohérence toutes les informations des documents de mise en concurrence
	Élaborer les documents de mise en concurrence en se conformant aux documents-types fixés par voie réglementaire
	Élaborer les documents de sollicitation d'offres, conformément au document-type, sur la base desquelles les soumissionnaires préparent leurs offres
	Respecter le seuil de contrôle des marchés publics
	Afin d'assurer la transparence des procédures, l'Autorité Contractante est tenue de bien remplir toutes les informations demandées dans les documents de mise en concurrence. Il est essentiel de mentionner le délai de validité des offres étant donné qu'une offre valable pour une période plus courte sera considérée non conforme, et l'absence de délai de validité rend également non

	conforme l'offre.
	Respecter l'objet du marché inscrit sur le Plan de Passation des Marchés lors de l'élaboration des documents de mise en concurrence
	L'objet du marché, en tant que mention obligatoire, doit refléter les prestations réellement effectuées et non ses finalités
	Bien différencier les critères de qualification et les spécifications techniques
	Bien définir et décrire avec précisions, les fournitures, prestations, services ou travaux à livrer ou à exécuter
	Définir des spécifications techniques neutres et optimale
	Vérifier la cohérence des informations sur l'Avis Spécifique
	Préciser les critères d'évaluation et les modalités d'application des critères additionnels
	Le délai d'exécution est le temps imparti au titulaire pour exécuter les prestations prévues
	Se conformer au document-type, ne pas négliger les informations essentielles délai d'exécution ; critère de qualification
	Mettre en cohérence les TDR et les Données particulières pour le bien-être de l'évaluation
	Préciser la durée de validité du marché à commandes
	Prévoir des dates raisonnables pour les visites des lieux
	Respecter la forme du contrat prévu dans le Plan de Passation des Marchés validé par la Commission des Marchés. En cas de modification, procéder à des mises à jour
Mise en concurrence	Respecter les formalités de publicité requises
	L'Autorité Contractante est tenue de transmettre les AGPM et avis spécifiques aux CNM, ARMP, Contrôle Financier et Chambre de Commerce et d'Industrie. L'Autorité Contractante doit disposer d'une preuve justifiant la transmission (Bordereau d'envoi ou accusé de réception : daté, signé).
	Appliquer les règles et procédures en vigueur
	Prendre l'attache de l'ARMP pour l'inscription au SIGMP
	Respecter le mode de passation inscrit sur le plan annuel de passation des marchés publics et respecter les règles et les procédures en vigueur
	Ne considérer que les candidats présélectionnés figurant dans la décision autorisant la liste restreinte
	L'Autorité Contractante doit disposer d'une preuve justifiant la transmission des lettres d'invitation
	Vérifier la cohérence des documents d'évaluations
	Ne pas négliger les informations essentielles
	Il ne doit y avoir qu'un seul avis spécifique, celui issu du SIGMP
	Se conformer au document-type
	Bien organiser le système d'archivage et rendre disponible les pièces essentielles
Ouverture des plis	Considérer toutes les mentions obligatoires devant figurer dans un Procès-verbal d'ouverture des plis
	Il ne doit y avoir qu'un seul PV de la séance d'ouverture des plis
	Procéder aux séances d'ouverture des plis et élaborer un procès-verbal en se conformant au modèle-type
	Le nom de chaque candidat et le montant de chaque offre sont consignés dans le procès-verbal d'ouverture des plis
	Respecter les formalités substantielles requises : les PV d'ouverture de plis doivent être signés et paraphés par toute personne présente lors de la séance d'ouverture
	Organiser un système d'archivage intègre et fiable et rendre disponible tous les documents essentiels à toutes fins utiles
	Respecter les date et heure d'ouverture des plis prévues
	Respecter strictement les date et l'heure limites fixées dans les Dossiers de consultation
	Les offres reçues sont consignées dans un procès-verbal d'ouverture des plis qui est

	contresigné par toutes les personnes présentes à la séance d'ouverture.
	Mettre en cohérence les dates inscrites sur le procès-verbal d'ouverture des plis étant donné qu'elle lui confère sa validité et sa force juridique
	Respecter les principes fondamentaux des marchés publics
	Aucune offre ne sera écartée à l'ouverture des plis
	Bien remplir les mentions fondamentales et obligatoires
	Après une procédure infructueuse, si l'Autorité Contractante décide de poursuivre, il doit faire une relance
Evaluation	La Commission d'Appel d'offres (CAO) élabore un Rapport d'évaluation des offres en se conformant au modèle-type
	Bien organiser le système d'archivage et rendre disponible les documents essentiels.
	Respecter les formalités substantielles requises : les documents d'évaluation doivent être signés et paraphés par toute personne présente lors de la séance d'évaluation pour que la délibération effectuée soit valide
	Bien appliquer les critères d'évaluation prévus dans les dossiers de mise en concurrence et s'assurer que l'offre est conforme pour l'essentiel à toutes les stipulations, spécifications et conditions impératives du dossier de mise en concurrence : une offre conforme pour l'essentiel ne doit comporter ni réserve, ni divergence ou omission substantielle.
	Formaliser l'arrêt anticipé des procédures conformément aux règles et procédures en vigueur
	La PRMP n'intervient plus dans la phase d'évaluation des candidatures, offres et propositions
	Ne pas négliger les éléments substantiels : la date est un composant essentiel de la crédibilité d'un écrit, de la fiabilité de son usage.
	Ne considérer que les critères d'attribution prévus lors de l'évaluation des offres
	Appliquer les taux de détection des offres anormalement hautes et basses prévus dans les Dossiers de mise en concurrence
	Bien différencier les critères de qualification et critères de conformité
	Examiner lot par lot les offres lors de l'évaluation
	Mettre en cohérence tous les documents d'évaluation
	Se conformer aux modalités de calcul des offres anormalement hautes et basses
	Faire apparaître dans le rapport d'évaluation les détails d'évaluation des spécifications techniques
	La CAO évalue les Propositions techniques sur la base de leur conformité aux Termes de référence, à l'aide des critères et sous-critères d'évaluation et des coefficients de pondération énumérés par les Données Particulières
	Lors de la phase d'Appel à Manifestation d'Intérêt, respecter les règles et procédures en vigueur en matière des marchés de prestation intellectuelle notamment en ce qui concerne la sélection sur la base de la qualité technique de la proposition, de l'expérience du candidat, de la qualification des experts et de la méthode de travail proposée et du montant de la proposition,
	Toujours reprendre et respecter les critères d'évaluation prévus dans le Dossier de Consultation/Dossier d'Appel d'Offres
	Les documents d'évaluation doivent être signés et paraphés par toute personne présente lors de la séance d'évaluation
	Procéder à une demande de précision de la teneur de l'offre du candidat, sans y apporter une modification substantielle
	Procéder à l'évaluation de la validité des offres étant donné qu'une offre valable pour une période plus courte que celle fixée dans le DPAO sera considérée non conforme
	Ne pas négliger les informations essentielles
	Faire apparaître dans le rapport d'évaluation toutes les informations dans les offres des candidats, relatives aux critères demandés dans le Dossier d'Appel d'Offres/Dossier de consultation

	Suivre les procédures prescrites d'appréciation des offres anormalement basses ou anormalement hautes avant tout rejet
	Respecter le quorum requis pour la prise de décision lors de l'évaluation des offres
Attribution	Notifier de façon formelle dans les formes et conditions requises tous les candidats du résultat de la mise en concurrence
	Bien vérifier la cohérence des informations dans les divers documents composants le marché
	Sur la base du rapport de la CAO, notifier la décision d'attribution au candidat attributaire par tous moyens assurant un accusé de réception ayant valeur probante avant toute signature et approbation du contrat
	La Personne Responsable des Marchés Publics envoie, pour publication dans un délai de trente jours à compter de la notification du marché, un avis d'attribution
	Publier dans les formes et conditions requises le résultat de la mise en concurrence
	Organiser un système d'archivage intègre et fiable et rendre disponible tous les documents essentiels à toutes fins utiles
	La PRMP, à travers l'élaboration de la décision d'attribution après validation du procès-verbal d'évaluation de la CAO, matérialise son choix sur l'attributaire du marché. Elle doit être bien datée pour avoir sa force juridique, il s'agit d'un acte susceptible d'être contesté
	Respecter les dispositions prévues pour l'arrêt des procédures
	Aviser tous les candidats soumissionnaires de la décision déclarant la procédure infructueuse
	Soumettre l'appréciation des motifs d'intérêt général à la Commission Nationale des Marchés
	Respecter les aspects importants des Termes de référence et les modalités de notation spécifiés dans les Données Particulières
	Bien différencier "Avis d'attribution" et "Décision d'attribution".
	Publier dans les formes et conditions requises le résultat de la mise en concurrence
	Veiller à la clarté des informations inscrites dans les documents composants le marché et respecter le document type
	Bien remplir les mentions obligatoires devant figurer dans le contrat
	Respecter l'attente d'au moins dix (10) jours entre l'information aux candidats non retenus et la signature du marché
	Respecter le principe de l'intangibilité de l'offre
	Ne pas attribuer des marchés hors budget, appliquer l'évaluation des offres anormalement hautes et basses
Gestion contractuelle	Bien organiser le système d'archivage et rendre disponible les documents essentiels.
	Ne pas négliger les éléments substantiels : les délais d'exécution courent à compter du lendemain de la date de notification
	Honorer la commande minimum sous peine d'indemnisation de son cocontractant à hauteur du préjudice subi.
	Respecter les délais de livraison ou délai d'exécution prévus, sinon procéder aux procédures nécessaires prévues par les CCAP
	Tous les titulaires du contrat cadre sont tenus de participer à la passation des marchés subséquents sous peine de résiliation du contrat et d'exclusion pour un contrat cadre futur
	Respecter la forme du contrat prévu dans le Plan de Passation des marchés validé par les Commissions des Marchés
	Rendre disponible tous les documents essentiels : les délais d'exécution courent à compter du lendemain de la date de notification de l'ordre de service de commencer ou le bon de commandes
	Ne pas négliger la preuve de réception de l'Ordre de service de commencer
	Appliquer les pénalités de retard prévues en cas de retard de livraison/exécution
	Respecter la forme du contrat (à quantité fixe ou à commandes)
	L'ordre de service de commencer les prestations est requis étant donné que les délais d'exécution courent à compter de la date de l'Ordre de Service

	Bien vérifier la date de signature du PV de réception à partir de laquelle l'autorité contractante prend possession de la prestation.
	Respecter le calendrier de livraison et d'achèvement annexé aux Spécifications Techniques du Cahier de prescription spéciale
	Le titulaire du marché est libéré de ses engagements contractuels après réception définitive
	Procéder à un avenant pour toute modification du calendrier ou du délai d'exécution non prévue initialement
	Respecter les procédures requises pour la résiliation
	Respecter les règles de service faits
	La réception donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal signé par les membres de la Commission de réception, présidée par la Personne Responsable des Marchés Publics
	Respecter le montant maximum prévu étant donné que l'estimation réaliste et sincère devrait déjà inclure la valeur totale maximum du marché
	Respecter les procédures relatives à chaque modalité d'exécution
	Procéder à un avenant pour toute modification du calendrier ou du délai d'exécution non prévue initialement
	Prononcer la réception définitive pour les travaux conformes à l'issue du délai de garantie prévu dans les cahiers des charges

5.2 Autres recommandations et suggestions

Outre les recommandations spécifiques à chaque entité contrôlée, des recommandations d'ordre général sont formulées afin de promouvoir la bonne gouvernance des marchés publics et d'améliorer la performance du système national de passation des marchés publics :

5.2.1. A l'attention des Autorités contractantes

- Compte tenu de leurs attributions et afin de s'appuyer sur les principes de bonne gouvernance, de professionnalisation et d'efficacité, il est recommandé aux Chefs d'Etablissement de procéder à la nomination de PRMP pour gérer les procédures de passation. De même, les responsables concernés doivent procéder à la nomination de PRMP au niveau régional ;
- Tous les responsables de passation des marchés devraient périodiquement effectuer un recyclage des connaissances par rapport aux évolutions réglementaires et solliciter un programme de renforcement de capacités incluant à la fois les aspects organisationnels et techniques notamment en matière d'élaboration de dossiers, de conduite des procédures, d'évaluation des candidatures, offres ou propositions et de gestion contractuelle.
- Etant donné que la majeure partie des problèmes recensés sont liées à l'indisponibilité des documents physiques de passation de marchés, la numérisation de tous les documents s'avère incontournable jusqu'à la mise en place effective d'e-GP. En effet, la déficience de l'archivage des dossiers physiques affecte la pertinence, l'exhaustivité et la qualité des données traitées. La gestion manuelle de l'archivage et la détention du seul support physique ne permettent ni le traitement des informations réelles, lesquelles deviennent plutôt synthétiques, ni la capitalisation des données pour améliorer la gouvernance des marchés publics. L'archivage devrait donc être à la fois physique et

électronique, l'archivage des documents de marchés étant une obligation légale (Article 8-II de la loi n°2016-055 portant code des marchés publics).

- Afin de stimuler l'économie régionale et soutenir les PME-PMI locales, l'utilisation de la clause de préférence (locale) est préconisée. L'application de critères exigeant la proximité, le recours à la main-d'œuvre (clause sociale) et aux produits locaux (circuits courts) constitue un levier déterminant pour la relance économique des territoires. L'allotissement des marchés est également recommandé afin de permettre l'accessibilité des PME-PMI.
- La sécurisation et la maîtrise (coûts/techniques) des projets d'infrastructures doivent passer la réalisation d'études préalables : Avant Projet Sommaire/Avant Projet Détaillé (APS/APD), ou Etudes d'Impacts Environnementaux (EIE) lorsque requis.
- La maîtrise d'ouvrage des projets réglementés doit être déléguée à des structures techniques compétentes afin d'assurer l'optimisation des coûts, la sécurisation, la conformité, la pérennisation, l'efficacité et l'efficacité des travaux : Convention de maîtrise d'ouvrage déléguée.
- L'Autorité contractante doit mettre à disposition des contrôleurs les actes officiels de nomination de l'ensemble des acteurs notamment la Personne Responsable des Marchés publics (PRMP), les Membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) et les Membres de la Commission de réception aux fins de contrôle de la qualité des signataires.

5.2.2. A l'attention des Autorités supérieures et des organisations institutionnelles en charge des marchés publics

- Il est recommandé de définir et de mettre en œuvre les modalités d'application de l'article 11 de la Loi n°2016-055 du 25 janvier 2017, en particulier en ce qui concerne les conditions de nomination des PRMP. Le respect strict du profil-type est requis et un dispositif permettant l'appréciation de ce profil-type doivent être mis en place pour une professionnalisation de la fonction. La liste des « PRMP-éables » doit être également établie et mise à jour conjointement par l'ARMP et la CNM (commission ad hoc chargée de l'appel à candidatures) et gérée au niveau de l'ARMP.
- Une meilleure gestion de carrière des responsables de passation de marchés est fortement sollicitée au profit de l'efficacité et de l'efficacité des marchés publics.
- L'intensification des programmes de renforcement de capacités à travers un système d'apprentissage pragmatique et notamment la conception de guides opérationnels est requise.
- L'opérationnalisation effective de l'e-Government Procurement (e-GP) conforme aux normes OCDS (Open Contracting Data Standard) s'avère incontournable afin de renforcer la transparence, l'efficacité et l'efficacité des marchés publics. En effet, la dématérialisation complète de la procédure de passation et des propositions liées à l'exécution des marchés (planification, élaboration des dossiers de mise en concurrence, soumission des offres, évaluation et attribution des marchés, contractualisation, etc.) permettra, de favoriser la transparence des procédures, de faciliter

l'élaboration des dossiers de mise en concurrence (documents-types configurés dans le système), de limiter les risques de fraude et de corruption, de réduire les délais de traitement, et d'amélioration la collecte, le suivi et l'analyse des données sur les marchés publics.

- Préalablement à l'opérationnalisation d'e-GP, la mise à jour et la mise en cohérence des textes et documents applicables en marché public est requise. Il en est ainsi entre autres des dispositions relatives à la dématérialisation des marchés publics lesquelles excèdent largement le cadre restreint de l'article 33 de la Loi n°2016-055 portant code des marchés publics ;
- L'opérationnalisation du Comité d'éthique et la définition de sa modalité de saisine et son mode opératoire sont requises aux fins de sanctions et de dissuasion à l'encontre des responsables récalcitrants (sanction administrative pour les agents de l'Etat et exclusion de la participation aux marchés publics pour les co-contractants de l'Administration) ;
- Constatant que le contrôle a priori influe favorablement sur la pratique de passation des marchés, il est préconisé de mettre en place un mécanisme de contrôle dynamique sans considération des seuils ;
- Quant à l'insuffisance des candidats et des offres de qualité, des dispositions sont à prendre en matière de renforcement de la transparence et de publicité des avis spécifiques, d'une part, et de sensibilisation auprès du secteur privé, d'autre part. Afin de renforcer l'accès des candidats aux marchés publics, il peut être envisagé d'instaurer un système de mailing automatique de tous les avis spécifiques d'appel public à la concurrence. Le sourcing est également à recommander afin d'obtenir des offres pertinentes, d'optimiser la performance économique, d'élargir la concurrence et de réduire les risques d'infructuosité, tout en respectant scrupuleusement l'égalité de traitement des entreprises. Afin de pallier le manque de concurrence (souvent limitée à un seul candidat) et d'optimiser la qualité des offres, il est également préconisé d'étendre le délai de publication notamment pour les contrats-cadres d'au moins 30 jours ;
- Le renforcement du contrôle de l'exécution (contrôle de conformité) des marchés est requis ;
- Un modèle-type de PV de réception doit être élaboré afin que soit établie et validée par les membres de la Commission la conformité et l'effectivité de la prestation demandée portant notamment sur le respect des spécifications techniques requises ;
- Au vu des mauvaises exécutions voire de l'état déplorable des infrastructures, il s'avère nécessaire de réfléchir sur une catégorisation des entreprises en fonction de leurs capacités techniques et financières. Cela nécessite une synergie d'action entre les parties prenantes notamment l'EDBM, le Direction Générale des impôts, la Direction Générale des travaux Publics sous l'égide de l'ARMP et de la CNM.

6. LIMITES DU CONTROLE A POSTERIORI

L'efficacité de l'intervention de la CNM se heurte à un ensemble de contraintes endogènes et exogènes. Ces limites, d'ordre matériel, technique ou juridique, circonscrivent le champ d'investigation de la Commission et induisent un risque résiduel de non-détection des irrégularités et ou anomalies, inhérent au périmètre actuel du contrôle.

6.1. Facteurs endogènes

Ces éléments relèvent de l'organisation interne et des capacités opérationnelles de la CNM :

- Contraintes matérielles et couverture géographique : L'insuffisance des ressources logistiques et matérielles restreint l'action de la CNM. Cette limitation physique réduit le champ d'intervention aux zones de proximité immédiate, empêchant une couverture exhaustive du territoire.
- Limites intrinsèques du contrôle : L'effectif des contrôleurs demeure limité au regard de l'envergure des missions, ce qui peut induire un risque résiduel de non-détection.
- Déficit d'expertise technique spécialisée : La technicité croissante de certains secteurs (énergie, numérique, infrastructures complexes, etc.) constitue une barrière à l'efficacité du contrôle. L'absence de compétences sectorielles pointues chez les contrôleurs limite leur capacité à déceler des anomalies techniques subtiles ou d'éventuelles pratiques anticoncurrentielles (ententes occultes).

6.2. Facteurs exogènes

Ces éléments sont liés à l'environnement juridique, institutionnel et aux interactions avec les entités contrôlées :

- Discontinuité entre passation et exécution : Le contrôle a posteriori se limite uniquement à la conformité des dossiers de passation, lesquels peuvent être conformes dans l'ensemble, mais ne garantissent pas la conformité de la prestation. En effet, le périmètre d'action de la CNM exclut le suivi de l'exécution contractuelle, ne permettant pas de garantir que la conformité administrative du dossier se traduit par une prestation effective et de qualité.
- Faiblesse du cadre de nomination des PRMP : La CNM est dépourvue de prérogatives concernant le respect des profils requis pour la nomination des PRMP. Or, l'insuffisance voire l'absence de qualification et de compétence technique constitue, à ce jour, un frein structurel à l'efficacité des procédures de marchés publics.
- Entraves à l'accès à l'information : Le bon déroulement des missions de contrôle est régulièrement compromis par des difficultés d'accès aux documents de marchés lors des descentes sur site. Qu'elles soient dues à des défaillances d'archivage ou à des rétentions d'informations, ces situations font obstacle à une vérification exhaustive et concluante.

7. CONCLUSION

La mission de contrôle a posteriori des procédures de passation des marchés passés au titre des exercices budgétaires 2021 à 2023 auprès des 629 entités publiques a mis en lumière des défaillances procédurales critiques, affectant 53 % des dossiers au niveau national et jusqu'à 73 % au niveau central. Ces dysfonctionnements, tant techniques qu'organisationnels, fragilisent l'intégrité du système national de passation de marchés. Elle a établi les faiblesses technico-organisationnelles compromettant le bon fonctionnement du système de passation des marchés publics mettant en évidence les anomalies et dysfonctionnements procéduraux conséquents. Des séries de recommandations ont été émises afin de pallier aux atteintes à la réglementation et aux entraves à la bonne utilisation des deniers publics mais également d'améliorer la performance du système national de passation de marchés. Des missions de suivi seront organisées auprès des entités contrôlées afin de vérifier l'application des recommandations. Les irrégularités persistantes seront considérées comme des mauvaises pratiques passibles de sanctions conformément aux textes en vigueur.

ANNEXE - LISTE DES CONTROLEURS

ANALAMANGA	RIJAVOLA HERIJADNA Andriamihaja, Chef de Commission RANDRIANARISDA Fanja, Membre de Commission RANDRIAMANANTSDA Lova, Membre de Commission ANDRIAMIALISON Toky, Membre de Commission RANDRIAMANANA Narindra, Contrôleur-Vérificateur RANDRIAMANANDILY RASDAMANARIVO Nomenjanahary Emma, Contrôleur-Vérificateur MIRODE Safia, Assistant-Contrôleur
ITASY	RANDRIANARIJADNA Hasiniaina Tsimarofy, Chef de Commission RABEMANANTSDA Samoelinirina Handriniaina, Membre de Commission RAKOTOARISDA Fanomezantsoa Rija, Membre de Commission RANDRIAMAMONJIHARISDA Ando Sitrakiniaina, Membre de Commission RAHARISON Kojaina Miarana, Contrôleur-Vérificateur HELIVOLOLONA Vony Mirantsoa, Assistant Controleur TOHANDRAINY Sylvester, Assistant Controleur RAHARIMAMPIONONA Marie Robertin, Assistant Controleur JADRISY Lyquette, Assistant Controleur RABENANDRASANA Fehizoronainarivony Absalom, Assistant Controleur RAFANAMBINANTSDA Anja Faniry, Contrôleur-Vérificateur RANDRIANATOANDRO Ny Ando Arisoa, Contrôleur-Vérificateur
BONGOLAVA	RANDRIANTSDA Norohanta, Chef de Commission SAFIRISON Michelin, Membre ANDRIAMALAZA Hasina, Contrôleur-Vérificateur RANARIVelo Bodonirina Nantenaina, Assistant-Contrôleur RAKOTONIAINA Andri-Mirindra, Assistant-Contrôleur
VAKINANKARATRA	RAHARIDIMBY AnjaratiavinaNandah, Chef de Commission NIRINAFANOMEZANTSDA Jean Robertson, Membre de Commission RAVOLOLONIRINA Mandimby Sendrahasina, Membre RANDRIAMAMPIANINA Joachin Dominique Membre de Commission RAZANATSAHONY Faravavy Theresia, CV, RAJADNARISDA Hoby, ACV RAZAFINDRAINIBE Holinirina, CV RALAMBOMANANA Ny Antsa, ACV, RAVDVY Aina Nicolas, ACV
ALADTRA MANGORO	RANDRIARIMANGA Henri, Chef de Commission RAZDARINDRO Holiseheo, Membre de Commission RAVELOMANANA MevasoaTatamo, Membre de Commission RAKOTONARIVO vincent de Paul, Contrôleur Vérificateur
AMORON'I MANIA	RAMANANDRAIBE Vincent de Paul, Chef de Commission RANDRIAMBOLOLONA Andriantahinjanahary Lovasoa, Membre de Commission RAFARASDA Aimée Véronique, Membre de commission RABARISON VersèneFrancky, Contrôleur-Vérificateur NIRY Alisoa, Assistant Contrôleur RAVONJATOVO Manalina Romario, Assistant Controleur RAVELO Norositraka Gabrielle, Assistant Contrôleur NOAHARITSALAMA Fanilo Fiderana, Assistant Contrôleur RAVDVY Aina Nicolas, Assistant Contrôleur

HAUTE MATSIATRA	RAMILSON Zafiandy Amédé, Chef de Commission ANDRIANANTENAINA HarimisaJenselme, Membre de Commission RAKOTONDRAINY Jean Frédéric, Membre de Commission BEZAKA Jessy Loreno, Membre de Commission RALAITSILANIHASY Lantonirina Annick, Contrôleur-Vérificateur RASOLONJATOVO Hasiniaina Patrick, Contrôleur Vérificateur RAKOTOSALAMA Lovasoa Nirina Olivier, Contrôleur Vérificateur Suppléant ANDRIANDELINA Voahangimbolana Hortensia, Contrôleur Vérificateur Suppléant HAJANANTENAINA Doudou Stanislas, Assistant Contrôleur Vérificateur ANDRIAHARIJADNA Léa Sahondra, Assistant Contrôleur Vérificateur LAHIFINDAY Adoré Wilfrom, Assistant Contrôleur Vérificateur
BETSIBOKA	RIVOMANANTSOA HerijaonaAuberlin, Chef de Commission RAHELIARISOA Maximienne, Membre de la Commission RAKOTOARIVELO ZoAndrianina, Membre de la Commission TSIMAHOLINDRAVAHANONY Chrysthophène, Contrôleur-Vérificateur DIMBIMALALA Nomenafisainana Fehezantsoa, Assistant Contrôleur
BOENY	RABEMANANJARA Naomy, Chef de Commission TOMBOZAFY Francklin, Membre de Commission TATAGERA Brice Landry, Contrôleur-Vérificateur RAKOTOARISON Michaëlla Carine, Contrôleur- Vérificateur FIRAVDANA TokiniainaSitirakaZo-Bert, Assistant-Contrôleur RAVELOSON Brigitte, Assistant-Contrôleur ESMERALDA, Assistant-Contrôleur RAKOTOARIMANANA NorotianaAvotra Estella, Assistant-Contrôleur
ATSINANANA	TATAMIARISOA Hubert Dulong, Chef de Commissio SDANEKENA AndrandrainaFalitiana, Membre de Commission RAFANOHARANA Norolala, Membre de Commission RAKOTOMAHEFA Hanitriniala, Contrôleur-Vérificateur RAHARISOA Tina Caroline, Contrôleur-Vérificateur ZAFIAVISOA Omega, Contrôleur-Vérificateur RASDAMANANJARA Florentine, Assistant-Contrôleur RANDRIAMIENO Nicolas, Responsable Affaires Générales
MENABE	RANDRIA Herbert Gilles, Chef de Commission RENEE Zita Nadine Egneste, Membre de Commission
DIANA	RAFANOMEZANTSOA Francis, Chef de Commission RAZAFIHARISOA Tahiry Andréa, Membre de la Commission NIRIMANANA Marie Estelle, Membre de la Commission DEHA Jean Michel, Membre de la Commission RAKOTOARISON Andry Urbain, Contrôleur-Vérificateur VELONJARA Antonio, Contrôleur- Vérificateur RANDRIANTSOA MevalazaSylvano, Contrôleur-Vérificateur
ATSIMO ANDREFANA	RAVANOMANANA Mandimbison Paul, Chef de Commission RAMANANTENA Hervé, Membre de Commission IGNACE RAZAFINIELA DONATIEN GAEL, Contrôleur Vérificateur TOHANDRAINY Valerien RAELINOROSOA Onjatiana Fabianna, Assistant Contrôleur ZAFITANAMBIBY Enda Théodonie, Assistant Contrôleur MARANIRINA Léon Michel, Assistant Contrôleur

IHOROMBE	RATOVELOSON ANDRIAVELOTOVO Harinjaka Henri, Chef de Commission RAJOHANESA Andrianatolonjanahary, Membre de Commission MASIMANA Antoine de Padou, Membre de Commission SAMBO Firazagna Manolozato Philippe, Assistant-Contrôleur
ATSIMO ATSIANANA	RAKOTONDRINA Eric Herman, Chef de Commission RANDRIAMANANA Crescent Appollin, Membre de Commission RANDRIAMBOLOLONIAINA Fida Monique Juliette, Membre de Commission RAHANTANIRINA Bien Edicte Honorée Clara, Assistant-Contrôleur TOLOJANAHARY Felana Mamitina, assistante-contrôleur
ANDROY	RAKOTOARINDRO Mamy Heriniaina, Chef de Commission Tombosola MAGANANA Joro, Assistant-Contrôleur
ANDSY	MANARINA Solomampionona Manoela Claude, Chef de Commission MIRAY Elvin, Membre de Commission ROMAIN Danitsaïke Bien Aimé, Responsable des Affaires Générales
VATOVAVY FITOVINANY	RAHANITRANIRINA Anita Sylvie Pascale, Chef de Commission MIARISOA Bakoly Henri MyriameUlisseExcellante, Membre de Commission ANDRIANANJANIRINA José Harivola, Membre de Commission (feu) RAKOTOARILALA Louisiane Prisca, Contrôleur -Vérificateur ANDRIANASOLO Bonaventure, Contrôleur-Vérificateur RASOLOFOMANANA Yvan Roddy, Assistant-Contrôleur RAKOTONDRAZAFY Loïc Jonathan, Assistant-Contrôleur
ANALANJIROFO	RAVELOARISON Jean Pierrot, Chef de Commission COLAS José Augustin, Membre de Commission RANDRIANIRINA FaraRenau Samuel, Membre de Commission RAMAMONJINIRINA TanjonAnnita, Contrôleur -Vérificateur NATOLISOA Linah , Contrôleur -Vérificateur TIANDRAZANA Toto Ghislain, Responsable des Affaires Générales
MELAKY	RANDRIAMBOLOLONIAINA Claude Aurélien Rafid, Chef de Commission LIMBY Andoniaina Fabiola, Assistant-Contrôleur HIRANA Denisia, Assistant-Contrôleur
SOFIA	DOKOLAHY Randrianirina Victor, Chef de Commission RAFIDITSARA Robert Smith, Membre de Commission MAHAZILE Jean Gérard, Membre de Commission RAHARINJATOVO Mahefa Jean, Contrôleur-Vérificateur
SAVA	JADROBY Elie Wilfried Chef de commission JANERA Jean Marius Membre de commission ERDINAUD Maximin, Membre de commission TIAZARA Fidison Membre de commission FELANTSOA Oniaina Harianala Assistant Contrôleur FANJANIAINA Bevaio Dieu Donnée Assistant Contrôleur JEAN Claurio Assistant Contrôleur
CENTRAL	RANDRIANARIJADNA Hasiniaina Tsimarofy, Chef de Commission Centrale RADELY ZoHanitriniaina, Membre de Commission RAKOTOMALALA Holy Nivosoa, , Membre de Commission FARASOA Charlotte, Contrôleur-Vérificateur RAZANATSIALONINA Barijaona Tahina, Contrôleur-Vérificateur RANDRIANATOANDRO Ny Ando Arisoa, Contrôleur-Vérificateur RAMARDLALA Nantenaina Eleazara, Assistant-Contrôleur ANDRIANAIVO Tahirinjanahary Mario, Assistant-Contrôleur

	RAKOTOMALALA Lantoniaina, Assistant-Contrôleur ANDRIATSARAONY Hery Nandrasana, Assistant-Contrôleur RAKOTOMAVO Dera Harinjaka, Assistant-Contrôleur RANDRIAMIALINTSOA Nathalie, Assistant-Contrôleur RANDRIANARISON Nomena, Assistant-Contrôleur RAKOTORAHALAHY Linantsoa Rantson, Assistant-Contrôleur ACS Tsilavina, IM 464.234, Assistant-Contrôleur
--	--